Sillage

MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAEN LA MER

DOSSIER P.11 à 14

OBJECTIF LOGEMENT

DANS CE NUMÉRO



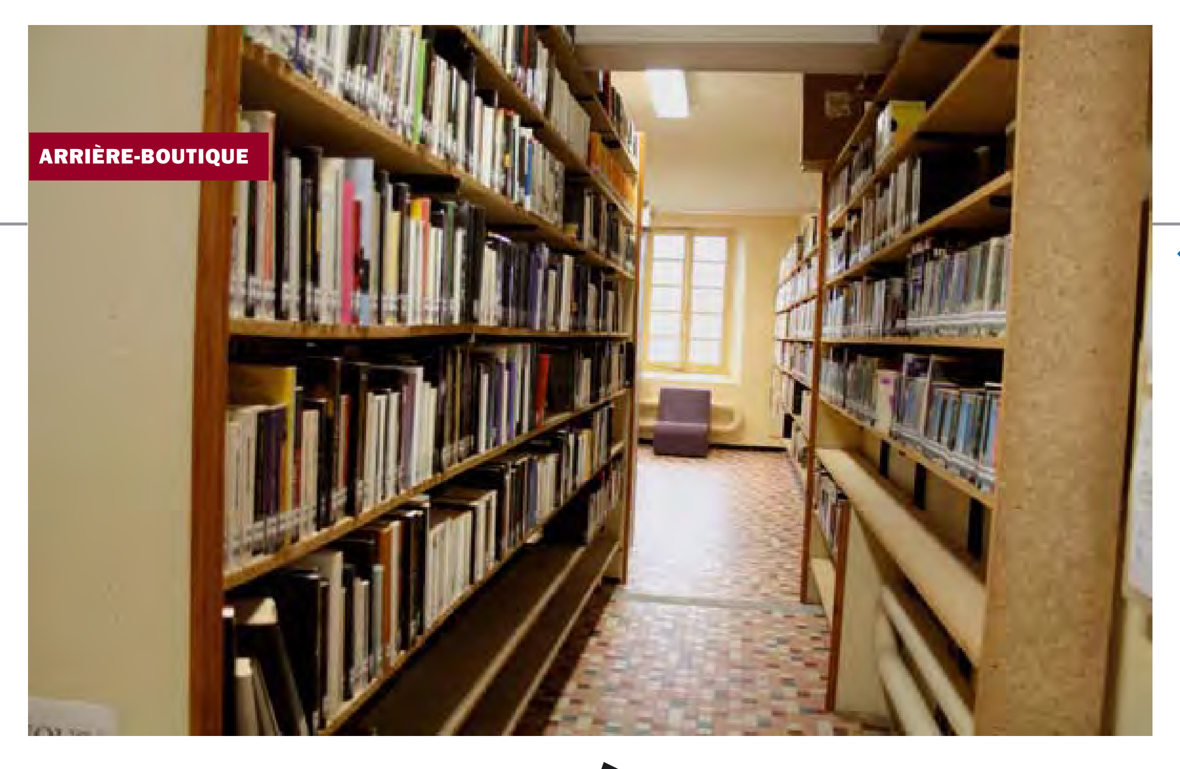








n°32 / septembre-octobre-novembre 2011



PLUS DE LECTURE MALGRÉ LES BARREAUX

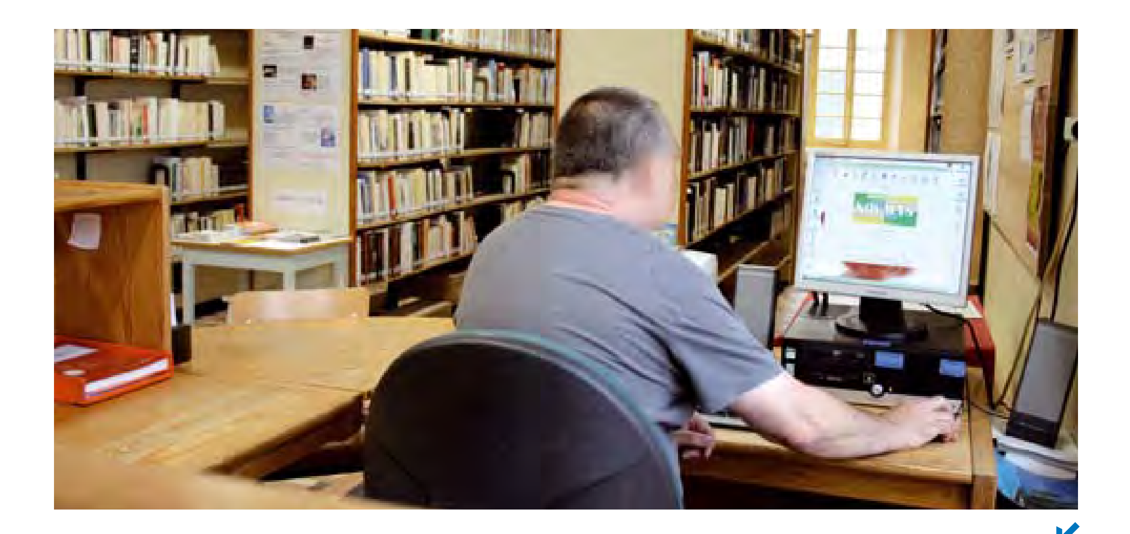
Depuis 2007, une convention avec Caen la mer a permis de renforcer les liens entre la bibliothèque communautaire et les deux établissements pénitentiaires de Caen. Elle favorise le développement et la modernisation des bibliothèques implantées dans les prisons tout en assurant l'essor de la lecture et des animations (rencontres d'auteurs, café lecture ou BD, atelier écriture...) dans le cadre d'une politique culturelle cohérente.

LIRE DERRIÈRE LES BARREAUX

Une nouvelle convention vient d'être signée (2011-2014) entre la bibliothèque centrale de Caen, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Calvados (SPIP 14) et les deux prisons de Caen. Objectif : favoriser et développer la lecture des détenus.

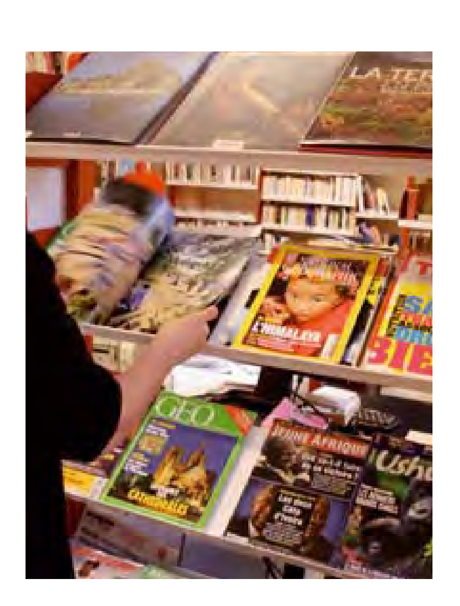
15 000 OUVRAGES DANS LES DEUX PRISONS

Les signataires unissent leurs efforts pour mener à bien cette mission. La bibliothèque de Caen la mer assure ainsi un dépôt de documents, renouvelés régulièrement, et apporte son conseil à la constitution des collections des deux établissements (plus de 10 000 documents au Centre Pénitentiaire ou de Détention et 5 000 à la Maison d'Arrêt**). Ces deux derniers garantissent l'accessibilité aux documents et aux animations proposés aux détenus. De son côté, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Calvados (SPIP 14) coordonne la programmation et veille au bon déroulement des animations.*



DES DÉTENUS BIBLIOTHÉCAIRES

Les établissements pénitentiaires s'engagent aussi à désigner un détenu pour occuper le poste de détenu bibliothécaire. Ils sont chargés, avec le concours du SPIP 14, de la gestion quotidienne des bibliothèques des deux prisons. La bibliothèque de Caen la mer (l'établissement du centre-ville de Caen) intervient pour les conseiller et les former.

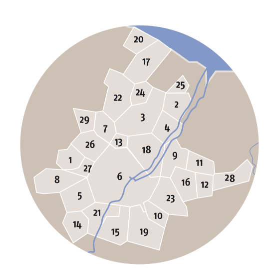


Une convention de trois ans

Une convention cadre (2011-2014) pour le développement de la lecture dans les établissements pénitentiaires de Caen a été paraphée, dans le cadre du protocole d'accord national Culture et Justice, par Caen la mer, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Calvados (SPIP 14), le Centre Pénitentiaire de Caen (CP de Caen) et la Maison d'Arrêt de Caen (MA de Caen). Elle fait suite à un premier engagement sur la période 2007-2011.

***Le Centre de Détention** (35, rue Général-Moulin) : il accueille les détenus condamnés à une peine supérieure à deux ans.

****La Maison d'Arrêt** (10, rue Général-Duparge) : elle reçoit des prévenus en détention provisoire (détenus en attente de jugement ou dont la condamnation n'est pas définitive) ainsi que les condamnés dont la peine ou le reliquat de peine n'excède pas deux ans.



Caen la mer

Les 29 communes de la Communauté d'agglomération de Caen la mer

Authie [1]
Bénouville [2]
Biéville-Beuville [3]
Blainville-sur-Orne [4]
Bretteville-sur-Odon [5]
Caen [6]
Cambes-en-Plaine [7]
Carpiquet [8]
Colombelles [9]
Cormelles-le-Royal [10]
Cuverville [11]
Démouville [12]
Épron [13]
Éterville [14]
Fleury-sur-Orne [15]
Giberville [16]
Hermanville-sur-Mer [17]
Hérouville Saint-Clair [18]
Ifs [19]
Lion-sur-Mer [20]
Louvigny [21]
Mathieu [22]
Mondeville [23]
Périers-sur-le-Dan [24]
Saint-Aubin-d'Arquenay [25]
Saint-Contest [26]
Saint-Germain-la-Blanche-Herbe [27]
Sannerville [28]
Villons-les-Buissons [29]

QR Codes : mode d'emploi



Ci-contre, un « code barre 2 D » qui, par une simple lecture par votre téléphone portable, vous permet de vous connecter directement à une page Web. Il existe plusieurs types de codes, Caen la mer utilise pour l'instant le code « Datamatrix », totalement libre et lisible avec des applications gratuites. Par exemple, Mobiletag sur Iphone. Vous téléchargez cette application, vous l'ouvrez, l'appareil photo de votre téléphone est alors automatiquement déclenché, il lit le code et, après un signal sonore indiquant la bonne connexion, votre téléphone ouvre automatiquement la page Web visée. Bonne lecture.



SILLAGE FAIT PEAU NEUVE

Sillage a changé. Voici le premier numéro de cette nouvelle maquette. Huit ans, presque jour pour jour, après la sortie du numéro 1, il était nécessaire de l'étoffer et de le moderniser. J'espère que vous le trouverez plus agréable à lire. Le contenu sera désormais de 24 pages à chaque numéro. Vous retrouverez chaque trimestre deux pages labellisées « La Feuille » ou développement durable (pages 15 et 16), une fiche de présentation d'un projet mené par l'agglomération (page 18) et un dossier dans les pages centrales, détachables. Une plus large part sera consacrée aux informations relatives aux 29 communes de notre Communauté.

Mobilisons nous pour un train du XXIème siècle !

Le 3 octobre s'ouvrira le débat public sur le projet de ligne ferroviaire nouvelle qui reliera Paris à la Normandie (voir page.6). Pendant quatre mois, vous aurez la possibilité de vous exprimer sur les trois scénarios proposés pour améliorer la desserte ferroviaire de notre agglomération. L'enjeu en termes de compétitivité et d'attractivité pour la Basse-Normandie et sa capitale régionale est essentiel. La nécessité de moderniser notre desserte ferroviaire (sous-équipement des liaisons ferrées, absence de régularité et de confort) a été reconnue par la loi Grenelle I, et l'agglomération caennaise s'est emparée du dossier du Grand Paris dès 2009 pour faire entendre sa voix. Le débat public offre la possibilité à chacun, citoyens, associations, syndicats, entreprises, collectivités, d'exprimer ses besoins et ses attentes. **Je vous encourage à faire entendre la voix de la capitale régionale avec Caen la mer dans ce débat ! Participez au débat public !**

L'innovation à la Foire de Caen

Autre facteur essentiel de compétitivité des territoires : l'innovation numérique. Caen la mer lance une animation innovante à la foire de Caen 2011. Sur le stand que nous partageons avec la Ville de Caen, je vous invite à venir participer de manière ludique à l'opération « Geemik ! ». Pour vous familiariser aux technologies développées par les entreprises de notre agglomération et reconnues au niveau national depuis la labellisation de notre agglomération "Territoire leader du mobile sans contact", vous pourrez tester 4 jeux sur tablettes numériques.

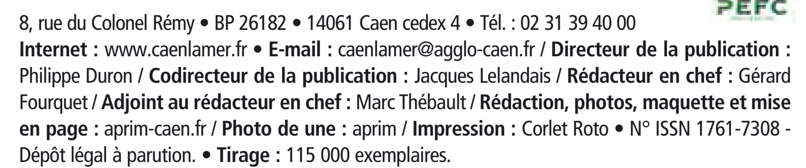
Je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous une très bonne rentrée, une visite plaisante à la foire de Caen et du plaisir à la lecture de la nouvelle formule de *Sillage*.

Philippe Duron
Président de la communauté d'agglomération Caen la mer





Journal de la Communauté d'agglomération Caen la mer N°32



8, rue du Colonel Rémy • BP 26182 • 14061 Caen cedex 4 • Tél. : 02 31 39 40 00
Internet : www.caenlamer.fr • **E-mail** : caenlamer@agglo-caen.fr / **Directeur de la publication** : Philippe Duron / **Codirecteur de la publication** : Jacques Lelandais / **Rédacteur en chef** : Gérard Fourquet / **Adjoint au rédacteur en chef** : Marc Thébault / **Rédaction, photos, maquette et mise en page** : aprim-caen.fr / **Photo de une** : aprim / **Impression** : Corlet Roto • N° ISSN 1761-7308 - Dépôt légal à parution. • **Tirage** : 115 000 exemplaires.

VISITE GUIDÉE GRÂCE AUX CODES-BARRES 2D

INNOVATIONS - *Pendant tout l'été, il a été possible de visiter virtuellement les villas bâties le long de la digue entre Hermanville-sur-mer et Lion-sur-mer, grâce à un guide touristique illustré de codes-barres 2D et d'un smartphone. Explications.*



Grâce aux codes-barres 2D qui illustrent le guide, présenté par Gilbert Talmar, les touristes ont eu accès à des informations complémentaires sur les villas bâties à la fin du XIXe sur le littoral de Caen la mer.

Vous avez sans doute rencontré des touristes, le nez collé à leur smartphone, devant l'une des superbes villas situées le long de la digue d'Hermanville-sur-mer. Rien d'étonnant ! « Depuis quelques semaines, nous avons diffusé 5 000 exemplaires d'un guide apparemment classique mais illustré par des photos auxquelles nous avons ajouté des codes-barres 2D (lire encadré), présente Gilbert Talmar, adjoint au maire chargé de la Vie associative, culturelle et sportive d'Hermanville-sur-mer. C'est une adaptation moderne et innovante des visites guidées que nous proposons tous les mardis matins depuis plusieurs années. » Les gens peuvent même laisser un commentaire sur la page Facebook de la commune. Le souhait de la municipalité est de valoriser le label « Territoire leader du mobile sans contact » obtenu par Caen la mer début 2011 et qui prend vie par la mise en place de divers nouveaux services. L'idée d'Hermanville-sur-mer, à laquelle s'est associée la commune voisine de Lion-sur-mer, a été d'offrir aux visiteurs, grâce aux nouvelles technologies sans contact, plus d'informations sur le patrimoine de ces deux stations balnéaires. « Demain, la majorité des gens seront dotés de téléphones portables capables de lire ces codes-barres 2D, assure l'élu. Pour nous, c'est une première étape, un galop d'essai. L'année prochaine, nous proposerons encore plus d'informations via cet outil moderne. »

La municipalité améliore le système régulièrement. « Nous proposons déjà des fichiers audios en français et en anglais, présente-t-il. La mise à jour des informations est si souple, que c'est nous qui nous en occupons. » Et le son permet alors une visite à plusieurs, « c'est plutôt sympathique », conclut Gilbert Talmar.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Vous connaissez peut-être les codes-barres 2D ? On parle aussi de « Flashcodes », de « Datamatrix » ou de « QR codes ». Ce sont des carrés, avec des motifs géométriques noirs et blancs que l'on peut déjà voir dans certains magazines (dont Sillage) ou sur certains produits. Ces dessins représentent en réalité l'adresse d'un site Internet. Pour les lire, il suffit de placer sur ces carrés l'objectif de l'appareil photo d'un smartphone, un téléphone portable sophistiqué, équipé d'une application gratuite adéquate (« Mobiletag », par exemple...). Une fois décrypté, vous accédez automatiquement à un site Internet, donc à du contenu multimédia (vidéos, musiques, photos, documentations, etc). C'est très simple !

Nom de code : M-Stadium



M-Stadium offrira aux usagers des stades, un bouquet de services accessibles depuis leur téléphone mobile équipé de la technologie NFC (« Near Field Communication » ou « Communication en Champs Proches »). Le principe est qu'un téléphone équipé de cette technologie est capable de « dialoguer » avec une cible, un « Tag », qui contient la même technologie sous forme de puce électronique. En passant leur téléphone au-dessus d'un Tag NFC, les utilisateurs auront accès à différents services : animations avant, pendant et après le match, contenus multimédias (interviews de joueurs, vidéos des matchs précédents, gestion des abonnements,...). L'accès aux contenus se fera via le réseau 3G (14Mb/s à Caen) du téléphone mobile. Après une expérimentation au stade Michel d'Ornano de Caen, pendant la campagne d'abonnement 2011, M-Stadium pourrait ensuite être décliné pour d'autres manifestations (festivals de musique, concerts...).

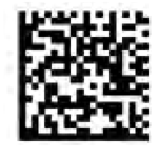


Un quotidien plus facile !

Afin de faciliter le quotidien de leurs usagers, le réseau Twisto et le service V'eol s'équipent de codes-barres 2D et de Tags NFC. La ville de Caen en a doté les 40 stations V'eol permettant ainsi de savoir où se trouvent les vélos libres et quelles sont les places disponibles dans les autres stations. L'usager accède aussi à la formule « Liberté », l'abonnement hebdomadaire à 1€ utilisable immédiatement. De son côté, Viacités met en place ce même dispositif sur les 1 140 arrêts de bus et trams de son réseau. Les voyageurs pourront connaître en temps réel les horaires de passage des bus et des trams, dès le mois de septembre 2011. Détail non négligeable, les informations V'eol et Viacités seront regroupées !



FOIRE DE CAEN : VOUS ALLEZ DEVENIR ACCRO AUX JEUX DE L'AGGLO



ANIMATIONS - *Vous avez une tendance « geek » ? Vous jouez et rejouez à des jeux numériques qui deviennent pour vous de vrais « gimmicks » ? Alors, vous allez adorer « Geemik ! », l'animation ludique et numérique qui vous attend sur le stand de Caen la mer, dans le hall 2 de la foire de Caen.*



Depuis janvier 2011, l'agglomération est labellisée, parmi les « territoires leaders du mobile sans contact ». A ce titre, Caen la mer et ses partenaires développent de nombreuses idées de nouveaux services accessibles par téléphones portables, via la technologie NFC (« Near Field Communication » ou « communication en champs proches ») ou via les codes-barres 2D, ou « QR codes » (voir l'article en page 4). Du 16 au 26 septembre 2011, la foire de Caen n'échappe pas à cette nouvelle vague dont la technologie de base, le NFC, est née à Caen la mer chez NXP. Et pour vous familiariser avec ce nouveau mode d'accès à des services, outre une présentation des expériences qui seront menées prochainement sur l'agglomération, c'est l'opération « Geemik ! » qui vous est réservée !

ENTRAINEZ-VOUS AVANT ET CONCOUREZ SUR LE WEB !

Avant de venir jouer à la foire, vous pouvez accéder à ces jeux, en ligne, via la fan-page Facebook de Caen la mer (« Caen la mer (site officiel) ») et sur le site www.geemik-game.com.
Les 4 jeux sont disponibles, 24 h sur 24, soit juste pour le plaisir, soit pour concourir, du 16 au 26 septembre 2011, à la compétition en ligne spécialement ouverte pendant la durée de la foire. Là encore, des cadeaux à gagner.





VOIR ET REVOIR LES PROJETS ... ET S'AMUSER

Pour compléter cette animation, agglomération et Ville de Caen présenteront leurs divers projets, principalement, pour Caen la mer, la BMVR (avec une maquette toute récente) et le Stade nautique. Enfin, la Ville de Caen a prévu un programme complet d'animations. Tous les jours, des rendez-vous avec des artistes, des sportifs, des créateurs et des gens toujours passionnés. Le programme complet est disponible sur le site de l'agglomération : www.caenlamer.fr


© Cabinet OMA

GEEMIK : 4 JEUX EXCLUSIFS SUR TABLETTES TACTILES



Spécialement développés pour Caen la mer et adaptés à des âges et à des goûts divers, 4 jeux sur tablettes tactiles sont en libre service sur le stand :
- *Jeu de mémoire pour les plus jeunes, le « Mémo Touch », où il est question de retrouver des paires de cartes éparpillées ;*
- *« Touch the code », où l'on gagnera des points en touchant des personnages au fur et à mesure de leurs furtives apparitions ;*
- *« Run Run », la course folle d'un kart à maîtriser pour glaner des points et éviter des obstacles ;*
- *et enfin « Super Meuh Meuh », où l'on fera s'envoler une vache aventureuse qui, tout en contournant des mouettes, pourra accélérer sa montée en traversant des nuages.*

Bien sûr, pour ces 4 jeux, des points bonus seront à gagner en visant spécialement les cibles Cityzi® ou les QR codes qui surgiront. Et, à chaque instant, l'écran de la tablette pourra faire apparaître un cadeau aux couleurs de l'agglo, à emporter immédiatement !

Les dates de la foire

La foire est ouverte, du vendredi 16 au lundi 26 septembre 2011, de 10 h à 22 h (sauf le 26 septembre, fermeture à 19 h). Quatre nocturnes (jusqu'à minuit) sont prévues (samedi 17, mardi 20, vendredi 23 et samedi 24).



DÉBAT PUBLIC : EXPRIMEZ-VOUS POUR UN CAEN-PARIS EN 1H15

GRANDE VITESSE - *Le projet de Ligne Nouvelle Paris-Normandie (LNPN), qui doit relier Caen à Paris en 1h15, débute cet automne par un débat public. Ouvert à tous, il doit permettre à chacun de s'exprimer sur cette future grande ligne ferroviaire.*

Pas de grand projet sans grand débat public ! C'est la loi et elle s'applique bien évidemment au projet de Ligne Nouvelle Paris-Normandie (LNPN) qui devrait relier, d'un côté, Paris à Caen et, de l'autre, Paris au Havre via Rouen. Sous la responsabilité de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP)*, une commission particulière a été spécialement chargée de l'organisation du débat à travers les trois régions concernées par le tracé de la future ligne ferroviaire : l'Île-de-France, la Haute et la Basse-Normandie.

Pendant quatre mois (d'octobre 2011 à janvier 2012), cette Commission Particulière du Débat Public (CPDP), autorité administrative indépendante et neutre (elle ne donne pas son avis sur le projet), va conduire les échanges**. Différentes formes d'expression seront ouvertes au public : réunions (lire ci-contre), site Internet***, cahier d'acteurs et contributions. Tout le monde pourra donc s'exprimer sur l'opportunité du projet de ligne nouvelle porté par Réseau Ferré de France (RFF), ses objectifs et ses grandes caractéristiques. Toutes les paroles seront équivalentes et disposeront du même temps d'expression, de l'élu au citoyen.

Le dossier de ce débat public présentera les trois scénarios pour les implantations possibles des lignes permettant de relier Caen à Paris en 1h15 mais aussi Caen à Rouen en 45 minutes. Pour Caen la mer, ce projet de ligne nouvelle avec Paris, apportant gain de temps, régularité et cadencement, est un vrai accélérateur du développement du territoire dans l'espace Paris-Seine Normandie. La communauté d'agglomération déposera bien sûr sa contribution en ce sens. Il revient désormais aux habitants, aux syndicats, aux entreprises de s'exprimer. Dès octobre 2011, ce sera possible.

(*) La commission, dont les missions sont contenues dans le Code de l'environnement, est chargée de veiller au respect de la participation du public au processus d'élaboration des projets d'aménagement ou d'équipement d'intérêt national.

(**) À la fin du débat, qui peut-être prolongé de deux mois, la CPDP rédige un compte-rendu du débat pour éclairer Réseau Ferré de France sur les suites à donner à son projet.

(***) Le site Internet du débat : www.debatpublic-lnpn.org



Le débat public sur la Ligne Nouvelle Paris-Normandie (LNPN) débute dès le mois d'octobre 2011.

TROIS RÉUNIONS PUBLIQUES À CAEN

Après la réunion d'ouverture du débat public à Rouen, des réunions locales vont être organisées dans les douze grandes villes concernées par le tracé de la future ligne nouvelle (de Cherbourg au Havre, de La Défense à Bernay). Caen accueillera bien sûr une de ces réunions qui permettra de s'informer, de poser des questions ou de donner son avis. La capitale régionale de Basse-Normandie sera le lieu également d'une des cinq réunions thématiques, celle consacrée à l'aménagement du territoire. Enfin, la réunion de clôture du débat public se tiendra aussi à Caen. Les moments pour s'exprimer ne manquent pas ! A ne pas rater.

· Un numéro vert (0800 870 000) pourra être utilisé pour demander à recevoir gratuitement les documents du débat.

EXTENSION DE L'INTERCOMMUNALITÉ : CAEN LA MER VEUT POURSUIVRE LE DIALOGUE

COOPÉRATION
Le projet de nouvelle carte intercommunale proposé au printemps par le Préfet du Calvados prévoit un élargissement restreint de l'agglomération caennaise. Le 24 juin 2011, les élus de Caen la mer ont appelé à la poursuite de la réflexion et des discussions.

Proposé par le Préfet du Calvados, le schéma départemental de coopération intercommunale suscite débats et prises de position. Dans sa version du 30 mai 2011 (voir *Sillage* n° 31, page 6), Caen la mer serait amenée à s'étendre aux trois communes isolées de Colleville-Montgomery, Ouistreham et Saint-André-sur-Orne, et à fusionner avec la communauté de communes des Rives de l'Odon (constituée de Verson, Mouen et Tourville-sur-Odon).

Sollicités pour donner leur avis sur ce schéma, les conseillers de Caen la mer, réunis en conseil communautaire le vendredi 24 juin 2011, ont estimé que le Préfet proposait un élargissement trop restreint, fondé sur une application a minima de la loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales : cette extension leur est apparue insuffisante car elle ne permettra pas à l'agglomération caennaise de peser dans la concurrence entre les territoires, ni de développer son attractivité économique et culturelle ; les élus de Caen la mer veulent saisir l'opportunité offerte par la loi de trouver la dimension permettant de mener des politiques fortes et d'optimiser les services offerts aux habitants.

Pour Caen la mer, les communautés de communes de la grande agglomération caennaise ont un intérêt stratégique à se regrouper autour d'un projet ambitieux pour tous leurs habitants : le conseil communautaire, par la voix de son président, appelle à « la poursuite de la réflexion et de la discussion entre la communauté d'agglomération et les intercommunalités voisines afin d'envisager ensemble leur avenir ». Plusieurs communautés de communes, que le schéma préfectoral n'a pas prévu de regrouper avec la communauté d'agglomération Caen la mer, ont entamé cette discussion.

Le schéma départemental doit être définitivement arrêté par le Préfet avant fin 2011.

A RETENIR

Fête de la science : tentez l'expérience !

Du 10 au 16 octobre 2011, scientifiques et techniciens régionaux se mobilisent pour fêter le 20e anniversaire de la Fête de la Science. Animations, expositions, rencontres-débats, ou encore visites de laboratoires, sont au programme. Une belle occasion de mieux connaître et comprendre la recherche.

. Sur Caen la mer, comme chaque année, la communauté scientifique et technique régionale représentée par les équipes de l'Université de Caen Basse-Normandie, de l'ENSICAEN, du GANIL, de CYCERON, et des grands organismes nationaux de recherche (CNRS, INSERM, CEA,...), se mobilise autour de Relais d'sciences, centre de culture scientifique de Basse-Normandie, et de nombreux partenaires culturels afin de proposer au public un programme riche en découvertes et en expériences inédites. L'occasion pour tous d'expérimenter, mais aussi de partager et de débattre sur la recherche. « L'objectif est de faire sortir les chercheurs de leurs laboratoires, souligne Guillaume Dupuy, de Relais d'sciences. Mais aussi de valoriser les filières scientifiques auprès des jeunes, de mettre en avant toutes formes de recherches et de réveiller la curiosité de chacun. »

Sur le village des sciences de Caen la mer

Opération phare de la Fête de la Science en Basse-Normandie, le Village des Sciences de Caen la mer ouvrira ses portes au Parc des Expositions de Caen



les samedi 15 et dimanche 16 octobre. Pendant 2 jours, plus de 300 acteurs de la recherche et de la culture scientifique partageront leur passion pour la découverte. Au cœur d'un espace scénographié de plus de 3 000 m², le visiteur pourra participer à une trentaine d'opérations variées (ateliers, rencontres-débats, démonstrations,...) pour comprendre le travail des chercheurs et découvrir les métiers de la recherche. Comme chaque année, le jeune public sera à l'honneur avec une dizaine d'ateliers dédiés aux enfants. A noter également : l'opération « Goûtez au savoir » qui attendra les curieux à l'entrée du site de cette 20e édition.

En outre, une dizaine d'entreprises bas-normandes présentera au grand public leurs produits ou leurs services innovants. Parmi celles présentes : Posthuit, Eco-ingeniering, WiBee, Aykow, NXP, Biopic, Ivamer, Sedigate... L'occasion de découvrir les talents et les PME/PMI innovantes de l'agglomération.

Retrouvez tout le programme sur
www.relais-sciences.org

Caen la mer soutient la Fête de la Science

Lauréat de l'appel à projets du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Relais d'sciences a choisi de soutenir l'association « Planète Sciences Normandie » à travers un projet collectif - regroupant de nombreux acteurs de la recherche, de l'innovation, de l'éducation et de la culture en Basse-Normandie - baptisé « La caravane des experts ». Celui-ci offrira l'occasion aux visiteurs du Village des Sciences de Caen la mer de découvrir les opérations inédites « Un jour, une ville, un objet » et « *Goûtez au savoir* ».
La Fête de la Science est soutenue par Caen la mer à hauteur de 16 000 euros.

Viacités cède gratuitement 7 bus



Réformés mais encore en état de marche, sept bus Viacités sont prêts à être offerts.

Viacités, propriétaire des bus du réseau Twisto, renouvelle son parc. Il acquiert chaque année de nouveaux véhicules. Après 14 à 15 ans de service, ces bus sont réformés. Mais ils peuvent, s'ils sont en état, être cédés gratuitement à des associations, collectivités ou organismes qui, pour le succès d'une démarche humanitaire, sociale ou pédagogique, recherchent des soutiens.
Après avoir donné en juin 2011 six véhicules à trois associations humanitaires et à un syndicat mixte intercommunal, Viacités dispose encore de 7 bus prêts à être offerts.
Ils pourront être attribués aux demandeurs après étude par les élus de Viacités.

· Tout projet doit faire l'objet d'un dossier à déposer ou à envoyer à Viacités, 6 bd Georges-Pompidou, 14050 Caen cedex.

CÔTÉ PRATIQUE

Le prochain conseil

Le prochain conseil communautaire se tiendra le vendredi 7 octobre 2011, à l'ésam Caen - Cherbourg. Les séances sont toujours publiques. L'ordre du jour sera diffusé par voie de presse et sur le site Internet de Caen la mer.

Le chiffre de l'agglo

1,21 KG

Sur la base d'un tonnage annuel 2010 de 99 308 t, c'est le poids de déchets collectés par jour et par habitant (base : 223 224 hab, population totale 2008). Ce chiffre se décompose de la manière suivante :
- Ordures ménagères : 750 g/jour/hab
- Recyclables (hors verre) : 180 g/jour/hab
- Encombrants : 60 g/jour/hab
- Déchets végétaux : 15 g/jour/hab
- Verre : 7 g/jour/hab

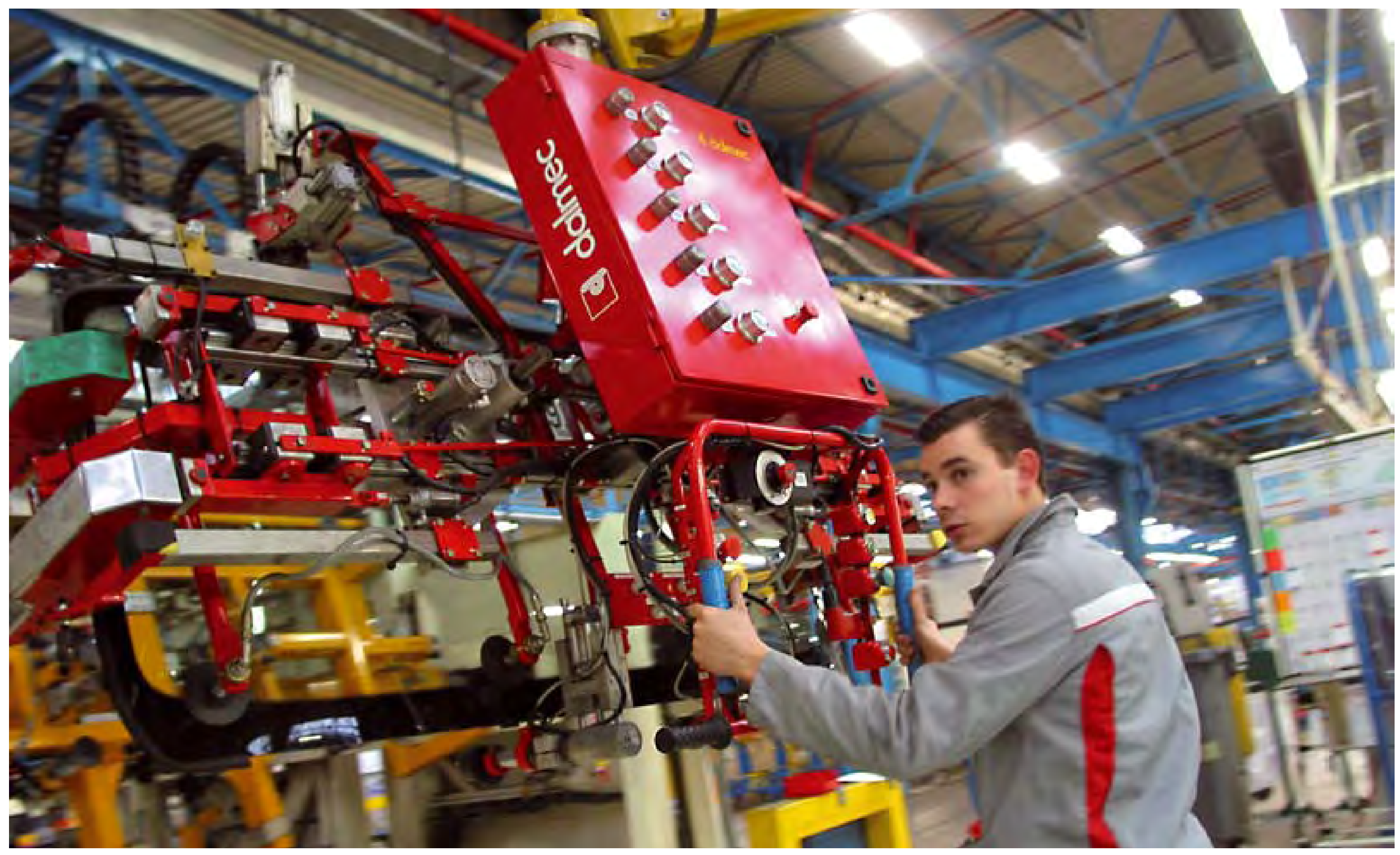
Le poids de la collecte d'huiles ou de déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) donnant un trop faible grammage par jour et par habitant, nous vous donnons le tonnage collecté annuellement :
- Huiles : 61 t · DASRI : 3 t

Déchets : le numéro vert (appel gratuit)

N° Vert 0 800 00 14 29

EMPLOI : LA BASSE-NORMANDIE AFFICHE LA PLUS FORTE PROGRESSION

CONJONCTURE - *L'emploi salarié a crû de 1,6% en Basse-Normandie entre mars 2010 et mars 2011. Et de 0,8% pour le seul 1er trimestre de l'année 2011. La région enregistre la plus forte progression à l'échelle nationale.*



Au premier trimestre 2011, l'activité industrielle bas-normande a pousuivi sa progression entamée fin 2010, avec des effectifs en hausse.

Les activités économiques semblent reprendre. C'est du moins ce que laissent apparaître les chiffres de l'emploi dans la région Basse-Normandie. Le nombre de salariés a ainsi crû de 1,6% de mars 2010 à mars 2011, et de 0,8% en ce qui concerne le premier trimestre 2011. Au même rang que les Pays de la Loire sur la période de 12 mois, et suivi de près par le Limousin sur le premier trimestre, « nous sommes la région de France qui enregistre la plus forte progression du nombre d'emplois salariés », s'est réjoui Philippe Duron, président de Caen la mer, lors du dernier conseil communautaire.

Les données statistiques de Pôle Emploi sur l'agglomération ne sont pas encore diffusées, mais « Caen la mer, qui représente 38% de l'économie régionale, devrait connaître la même tendance », estime la direction du développement économique à la communauté d'agglomération. Après la perte de 2 600 emplois depuis 2008 sur l'agglomération, il semblerait que 2010 marque la fin de l'hémorragie. Le constat de Caen la mer est plutôt optimiste : « Les carnets de commande se remplissent à nouveau – un peu plus péniblement dans le bâtiment – et les demandes de jeunes entreprises souhaitant s'installer sur notre territoire sont très fortes. Les projets de développement de grandes entreprises comme Hamelin, Legallais-Bouchard, Batteur, PSA..., annoncent aussi les prémices d'une reprise. »

Les fruits d'une stratégie

Pour l'agglomération, ces chiffres viennent confirmer les choix stratégiques des élus de Caen la mer en matière de développement économique et de soutien à l'emploi. Ils viennent souligner l'efficacité du travail en réseau avec tous les acteurs concernés : « Nous avons beaucoup investi dans les zones d'activité et l'immobilier pour favoriser l'implantation d'entreprises dans les meilleures conditions possibles. La création de pépinières pour les jeunes entreprises est suivie d'effets. Les besoins, en locaux, des entreprises qui en sortent sont trois ou quatre fois supérieurs en moyenne. »

UN SOUTIEN AUX STRUCTURES POUR L'EMPLOI

Autre volet de l'action économique de Caen la mer : le soutien aux structures œuvrant pour l'emploi sur tout le territoire. La communauté d'agglomération accorde chaque année une subvention à quatre associations qui, depuis le CIDEME à Hérouville-Saint-Clair, travaillent en particulier à favoriser le retour à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées :

- ***La MEFAC** (structure porteuse du Plan Local d'Initiatives pour l'Emploi du Pays de Caen) : 379 000 €.*
- ***L'AIAE** (association intercommunale d'aide à l'emploi) : 12 995 €.*
- ***La MIFE** : (pour tout public sorti du système scolaire, prioritairement des adultes de plus de 18 ans, de tous niveaux de formation, en activité ou non) : 162 000 €.*
- ***La Mission locale** : (public de 16 à 25 ans) : 272 000 €.*

IKEA OUVRIRA À L'HEURE

FLEURY-SUR-ORNE - *Le géant suédois de l'ameublement ouvrira bien son enseigne le 2 novembre 2011 comme prévu sur Caen la mer. Le chantier et les aménagements vont bon train. Le recrutement également.*



A l'occasion d'une visite de chantier, en juillet dernier, les responsables d'Ikea ont confirmé le respect du calendrier du chantier.

Le cube bleu sort de terre. En juillet, l'heure était déjà aux assemblages des murs d'ambiance du nouveau magasin Ikea sur la commune de Fleury-sur-Orne. « Le chantier est dans le "timing", assure Jacques Bonafé, le directeur projet-construction d'Ikea France. L'ouverture aura lieu comme convenu le mercredi 2 novembre 2011 à 9h ». Les travaux ont débuté en décembre 2010. « Les entreprises régionales Mastellotto et Rougier ont été les fers de lance de ce vaste chantier sur lequel auront travaillé 150 salariés », poursuit-il.

Démarche environnementale

Le magasin Ikea s'étend sur une surface de 29 000 m^2, dont 19 500 m^2 d'espace de vente, un restaurant de 590 places, et 1300 places de parking, dont la moitié en sous-sol, afin de limiter la consommation de foncier et l'impact visuel. Le bâtiment s'inscrit en effet dans une démarche de respect de l'environnement. Pour favoriser les économies d'énergie, des panneaux solaires et un système de récupération des eaux de pluie seront utilisés pour produire l'eau chaude sanitaire. En hiver, le chauffage sera assuré par une chaudière à bois. De nombreux espaces verts sont également prévus.

220 salariés

Autre volet du chantier : la constitution de l'équipe du magasin, dirigée par Christine Frick, qui comprendra 220 collaborateurs, dont 190 recrutés localement (70% de temps complets).
156 postes étaient déjà pourvus à la mi-juillet, dont 92 par une méthode couramment utilisée par Ikea, en partenariat avec Pôle Emploi : le recrutement par simulation. Que ce soit pour être cuisinier, gérant de rayon ou caissier, pas besoin de CV, ni de lettre de motivation. Ce sont les habiletés et les potentiels, non les diplômes, qui sont testés et privilégiés, afin de donner sa chance à chacun.

Des accès pour 2 millions de clients attendus

Pour son ouverture, le 2 novembre 2011, le site sera directement accessible à partir de plusieurs axes importants de l'agglomération caennaise. Une bretelle de sortie depuis le périphérique vers l'enseigne est en cours de réalisation. Un accès est aussi prévu pour les transports en commun (20 minutes depuis le centre-ville). Parallèlement, pour 2014, une bretelle complémentaire a été prévue afin de créer une nouvelle sortie vers le périphérique. Celle-ci, dont Caen la mer assurera la maîtrise d'ouvrage, ouvrira une alternative au passage dans le rond-point de la Suisse normande. Ce sont chaque année entre 1,2 et 2 millions de clients qui sont attendus par l'enseigne.



Les différents accès au magasin Ikea sont en cours de travaux. Ici, la bretelle de sortie du périphérique sud vers l'enseigne (sens Paris-Rennes) est en chantier depuis le mois d'août.

CAEN LA MER SOUTIENT CALVADOS CRÉATION

ENTREPRENDRE - *Créée en 2000, l'association Calvados Création soutient la création et la reprise d'entreprise, en particulier grâce à des prêts d'honneur jusqu'à 30 000 €. Caen la mer lui renouvelle cette année son soutien financier.*



Gérant de Prodélis à Caen, Frédéric Prod'homme a bénéficié auprès de Calvados Création d'un prêt d'honneur de 20 000 € pour lancer son activité de livraison de produits surgelés pour la restauration : « Cette aide m'a non seulement donné un grand coup de main, mais elle m'a aussi conforté dans mon projet. »

Cette année encore, Caen la mer renouvelle son soutien à Calvados Création. Créée en 2000, l'association est une plate-forme d'initiative locale qui intervient auprès des jeunes entreprises, en particulier par l'octroi de prêts d'honneur à taux zéro, sans garantie, d'un montant de 3 000 à 30 000 € et remboursables sur une durée de 2 à 5 ans. Le dispositif s'adresse à toute personne créant ou reprenant une entreprise immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés ou au Répertoire des Métiers dans le Calvados. Si elle est déjà créée, l'entreprise doit avoir moins de six mois d'activité (moins de trois ans en phase de développement).

Un atout auprès des banques

Cette aide permet ensuite de faire jouer l'effet levier auprès des banques. Pour 1 euro de prêt accordé, l'entrepreneur obtient en moyenne 8,6 euros de prêt bancaire.
Cette aide est financée dans le cadre d'un fonds local alimenté par les collectivités. Caen la mer, partenaire historique de Calvados Création, est la seule à l'abonder systématiquement chaque année, à hauteur de 30 000 €. Elle soutient également l'association par le biais d'une subvention équivalant à 400 € par dossier. « Un tiers du fonds est consommé par des entreprises de Caen la mer (42 en 2010, pour un montant moyen par dossier de 9 000 € environ) », indique Amarine Rougereau-Canu, directrice de Calvados Création.

Des comités d'agrément tous les mois

Les demandes de prêts sont examinées par des comités d'agrément (2 sur Caen la mer). Composés de chefs d'entreprises, d'experts-comptables ou de banquiers, ils se tiennent une fois par mois. « Cela nous permet d'être réactifs », souligne Amarine Rougereau-Canu. Un versement peut avoir lieu sous 48 h.
Les porteurs de projet peuvent être accompagnés dans le montage de leur dossier par les chambres consulaires et par Synergia. En 2010, 75% des dossiers ont été acceptés. Pour Amarine Rougereau-Canu, « la réussite tient de cet accompagnement en amont ».

Plus de 10 millions d'euros en dix ans

En 2010, Calvados Création a octroyé 246 prêts d'honneur pour un montant de 1,8 million d'euros. « Le taux de pérennité des entreprises est de 87% à 3 ans », poursuit la directrice.
Depuis la création de l'association, ce sont au total plus de 1 123 prêts d'honneur qui ont été accordés, soit plus de 10 millions d'euros de prêts d'honneur. Le dispositif a ainsi favorisé la création ou la consolidation de 3 120 emplois en dix ans.
Gérant de Prodélis à Caen, Frédéric Prod'homme a bénéficié auprès de Calvados Création d'un prêt d'honneur de 20 000 € pour lancer son activité de livraison de produits surgelés pour la restauration. « Cette aide m'a non seulement donné un grand coup de main, mais le fait que mon dossier soit validé par un comité de professionnels m'a aussi conforté dans mon projet. »

BRÈVES

Une nouvelle fac de médecine en 2014

Avec une participation de près de 2 millions d'euros de la part de Caen la mer, une nouvelle faculté de médecine (3 000 étudiants concernés) doit ouvrir ses portes en mai 2014, à proximité du CHU de Caen. Elle sera intégrée dans un pôle plus vaste, dédié à la formation aux métiers de la Santé. Le projet est conduit par la Région Basse-Normandie. Les travaux, sur un terrain de deux hectares, devraient être lancés avant l'été prochain. Le coût de l'opération, l'une des plus importantes du Contrat de Projets signé entre l'Etat et la Région pour la période 2007-2013, s'élève à 50 millions d'euros.

Tomothérapie au centre Baclesse

Le centre François Baclesse de lutte contre le cancer (CHU de Caen) dispose d'un nouveau mode de traitement des tumeurs. Le centre a investi dans un nouvel équipement dénommé « tomothérapie ». Cette technique possède une plus grande précision dans le traitement des tumeurs et permet une irradiation de volumes complexes ou importants tout en limitant l'exposition des organes sains. Grâce à l'acquisition de cette machine, d'un montant de 3 millions d'euros, l'agglomération est équipée au même niveau que Lille et Paris. Caen la mer a participé à cet investissement à hauteur de 100 000 €.

Normandie Incubation s'agrandit

L'incubateur bas-normand Normandie Incubation, dont la mission est d'accompagner la création d'entreprises innovantes, étend une partie de ses locaux, situés rue Claude-Bloch. Les travaux, dont le lancement est prévu en novembre 2011, permettront la création d'une dizaine de nouveaux bureaux, d'un hall d'exposition de 170 m² et d'une salle de réunion et de formation pouvant accueillir une soixantaine de personnes. Le nombre de projets expertisés par Normandie Incubation croît chaque année (38 en 2010, soit 15% de plus qu'en 2009). Le projet d'agrandissement, d'un montant de 950 000 €, est pris en charge par Caen la mer à hauteur de 160 000 €.



DOSSIER

OBJECTIF LOGEMENT

Caen la mer a adopté, en juin 2011, son nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH). Il prévoit la construction de quelque 8 400 logements neufs d'ici 2015, dont 30% de logements sociaux. C'était une priorité du projet d'agglomération. C'est désormais une réalité.

La recette du dynamisme pour une agglomération ? D'abord une évolution démographique réelle, puis une réponse cohérente avec les priorités des habitants que sont l'emploi et le logement. Si près de 1 500 emplois se créent chaque année sur son territoire, en ce qui concerne l'habitat, Caen la mer doit favoriser la production de quelque 1 400 logements neufs par an d'ici 2015, ainsi que 53 logements ou hébergements spécifiques (logements en structures collectives pour personnes âgées ou personnes handicapées). C'est le fondement de son Programme Local de l'Habitat (lire ci-contre), qu'elle vient d'adopter au Conseil communautaire du 24 juin 2011. « Il faut rapprocher les logements des emplois et des services, pour une question de cohérence générale », confirme Xavier Le Coutour, membre du bureau de Caen la mer en charge de l'Habitat.

Le PLH de Caen la mer entend bien répondre à toutes les attentes, avec deux objectifs principaux. Le premier vise à préserver une taille démographique importante de l'agglomération, pour assurer notamment sa visibilité nationale et ses capacités d'action. Le second concerne la relance de la production. Trois grandes orientations stratégiques sont à suivre pour y parvenir. La première : impulser une nouvelle dynamique de l'habitat par une relance quantitative de la production. La deuxième : apporter des réponses adaptées face à la diversité des besoins. La troisième : développer une gouvernance de ce sujet plus solidaire, plus collective et plus partenariale.

Production

Avec un objectif de 8 718 logements à construire en six ans, entre 2010-2015 (soit 1 453 par an), le PLH vise d'abord à relancer durablement la production de logements sur le territoire de Caen la mer, en particulier dans les secteurs urbains.

Le Programme Local de l'Habitat (PLH)

Obligatoire (loi du 13 juillet 2006), le PLH vise à élaborer une politique de logement cohérente à l'échelle d'un territoire intercommunal, à partir d'un état des lieux du parc de logements existant (public et privé). Ce programme comprend donc un diagnostic, des orientations stratégiques et un programme d'actions. Retrouvez la version complète du PLH de Caen la mer sur www.caenlamer.fr (rubrique Habitat).



Pour atteindre ces objectifs, les crédits consacrés à l'investissement (aides financières aux opérateurs) ont été triplés par rapport au précédent programme. Ils sont désormais de 33,4 millions d'euros sur un budget total de 40 millions d'euros (voir l'encadré p.14). Une part importante (20%, soit 8 millions d'euros) sera consacrée, elle, à l'acquisition de terrains. Cette politique foncière active permettra la réalisation d'opérations communautaires d'aménagement (voir encadré p.14), comme la ZAC des Hauts de l'Orne à Fleury-sur-Orne, par exemple. Parallèlement, Caen la mer apportera aux petites communes une aide à la réflexion et à l'anticipation pour le montage de leurs opérations de logements. « Les programmes privilégieront des formes d'habitat plus économes en foncier et en énergie », souligne aussi l'élu.

Solidarité

La production de logements neufs vise à répondre aux besoins en logements des habitants, en particulier ceux qui se sont éloignés de l'agglomération en raison de la hausse des prix. « Il faut aider les plus modestes à revenir en ville en produisant des logements adaptés à leurs moyens », insiste Xavier Le Coutour. Le PLH de Caen la mer prévoit ainsi 30% de logements sociaux et 19% en accession sociale à la propriété (lire l'encadré p.13). Caen la mer aidera ainsi la moitié des 1 453 logements annuels programmés.

Suite page 14.

PLH : les objectifs par commune

14 COMMUNES / COURONNE PÉRIURBAINE
1260 logements soit 210 logements/an au total sur les 14 communes

CAEN
4200 logements soit 700 logements/an

11 COMMUNES DE LA COURONNE URBAINE
1260 logements soit 210 logements/an au total sur les 11 communes

LION-SUR-MER
HERMANVILLE-SUR-MER
ST-AUBIN-D'ARQUENAY
PÉRIERS-SUR-LE-DAN
MATHIEU
BÉNOUVILLE
VILLONS-LES-BUISSONS
BIÉVILLE-BEUVILLE
CAMBES-EN-PLAINE
BLAINVILLE-SUR-ORNE
ÉPRON
SAINT-CONTEST
HÉROUVILLE ST-CLAIR
AUTHIE
SAINT-GERMAIN-LA-BLANCHE-HERBE
COLOMBELLES
CAEN
CARPIQUET
GIBERVILLE
BRETTEVILLE-SUR-ODON
MONDEVILLE
LOUVIGNY
ÉTERVILLE
CORMELLES-LE-ROYAL
FLEURY-SUR-ORNE
IFS

INTERVIEW



XAVIER LE COUTOUR
Membre du bureau de Caen la mer en charge de l'Habitat

"Construire 1 400 logements par an sur l'agglomération."

Quels sont les enjeux de ce nouveau PLH pour Caen la mer ?

Il s'agit de répondre aux besoins en logements des habitants et contrer l'installation des ménages de plus en plus loin dans l'aire urbaine, un phénomène qui a d'ailleurs pour conséquence la consommation d'espaces agricoles, qu'il faut protéger. Il faut pour cela rapprocher les habitants de Caen la mer des emplois et aider les plus modestes – qui se sont éloignés en raison du prix du logement – à revenir vers le centre en produisant des logements adaptés à leurs moyens. Caen la mer crée de nombreux emplois, ce dynamisme risque de se détériorer si on ne permet pas aux personnes qui viennent travailler à Caen la mer d'y trouver un logement.

Quels sont les objectifs fixés ?

D'abord, construire 1 400 logements par an sur l'agglomération. Il s'agit aussi de développer une nouvelle forme d'habitat, moins consommatrice d'espace et d'énergie. Pour répondre à la diversité des besoins, il faut relancer la production de logements sociaux et en accession sociale à la propriété. Enfin, une nouvelle forme de gouvernance de la politique de l'habitat, en travaillant avec tous les partenaires concernés, et insuffler un « esprit communautaire » autour de la politique de l'habitat.

HÉROUVILLE ST-CLAIR

1092 logements soit
182 logements/an

RVILLE

LLE

SANNERVILLE

IFS ET MONDEVILLE

588 logements soit
98 logements/an au total
sur les 2 communes



Avec un objectif de 8 718 logements à construire d'ici 2015 (soit 1 453 par an), le Programme Local de l'Habitat vise à relancer durablement la production de logements sur le territoire de Caen la mer, en particulier dans les secteurs urbains.

MICRO-TROTTOIR

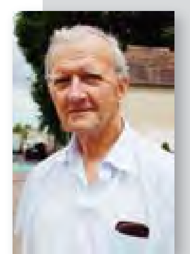
La construction de nouveaux logements, est-ce une priorité ?



« Pour trouver un logement à un prix raisonnable »

Maud, 27 ans - Caen

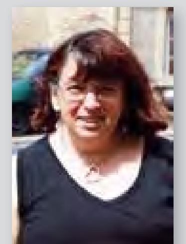
« C'est important, en particulier dans le centre-ville de Caen, où les loyers sont élevés. Du coup, trouver un logement à un prix raisonnable est devenu difficile. La construction de nouveaux logements devrait permettre de faire baisser un peu les prix. »



« C'est une nécessité ! »

Jacques, 83 ans Bretteville-sur-Odon

« Plus qu'une priorité, c'est une nécessité car l'agglomération a pris un retard insensé dans ce domaine. Le manque et la cherté des logements a poussé les habitants à s'éloigner, ce qui n'a pas été sans conséquence sur les petites communes et les transports. Il faut faire revenir les habitants à Caen la mer. Cela passe par la construction de nouveaux logements et, en amont, par une politique foncière d'acquisition de terrains. »



« Des logements abordables »

Martine, 50 ans Bretteville-sur-Odon

« C'est bien que de nouveaux logements se construisent, mais il est important qu'ils soient abordables et dans le respect de l'architecture environnante. Construire est important, car beaucoup attendent un logement et d'autres, face aux prix en particulier, hésitent du coup à bouger. »



« Pour les familles »

Sarah et Stéphane 38 et 40 ans - Giberville

« Oui, c'est très positif pour l'agglomération, pour répondre à la crise du logement et aux besoins des familles qui s'agrandissent et ont du mal à se loger. Les loyers sont chers car justement il n'y a pas assez de logements. Il faut en revanche construire dans toute l'agglomération pour équilibrer l'offre entre le centre urbain de Caen et les plus petites communes. »

L'accession sociale à la propriété

Au sein du PLH, Caen la mer fixe à 19% le nombre de logements en accession sociale à la propriété (soit 266 logements par an).
Cet objectif s'accompagne d'une aide financière entre 2 000 € et 4 000 € par ménage. Pour en bénéficier, les ressources des ménages ne doivent pas dépasser un certain plafond (31 588 € /an pour un couple, par exemple) et le logement doit être situé dans une opération qui aura fait l'objet d'une convention entre l'opérateur et Caen la mer. De plus, le prix du logement ne doit pas excéder le plafond de 2 331 € TTC /m².

· Pour tout renseignement sur l'accession sociale à la propriété, renseignez-vous auprès de la Maison de l'Habitat (voir encadré ci-contre).

La Maison de l'Habitat



La Maison de l'Habitat est un des nouveaux outils du PLH. Service commun de Caen la mer et de la ville de Caen, elle constitue pour les habitants de l'agglomération un lieu central de renseignements pour tout ce qui concerne le logement (dispositifs d'accès à la location ou à la propriété, d'aides relatives à l'amélioration de l'habitat, etc.) et un lieu ressource pour les acteurs du logement et les communes de l'agglomération. Depuis son ouverture, en mars 2010, la Maison de l'Habitat a déjà renseigné plus de 10 000 personnes (contacts téléphoniques et visites sur place). Son rôle central sera renforcé en 2012 par sa participation à la mise en place du fichier unique et partagé des demandes de logements sociaux.

CONTACT

Maison de l'Habitat - 37, rue Jean-Romain
14000 Caen - Tél. 02 31 38 31 38
Mail : info@maisonhabitat.caen.fr
www.maisonhabitat.caen.fr





Le Programme Local de l'Habitat (PLH) a deux objectifs :
· préserver une taille démographique stratégique pour l'agglomération,
· relancer la production de logements neufs pour répondre aux besoins de ses habitants.



LES ZONES COMMUNAUTAIRES D'HABITAT

Caen la mer mène la réalisation de 4 zones communautaires d'habitat :
- Les Hauts de l'Orne à Fleury-sur-Orne : environ 1 800 logements
- Jean Jaurès à Colombelles : environ 760 logements (photo ci-dessus)
- La Maslière à Bretteville-sur-Odon : environ 200 logements
- Plaine Nord-est à Ifs : environ 140 logements

Suite de la page 12

L'agglomération veut être, en effet, très attentive à la mixité sociale. Dès 2011 d'ailleurs, avant l'adoption définitive du PLH, l'aide au logement social avait déjà doublé en comparaison avec l'ancien programme. La communauté d'agglomération a également va signer une convention cadre avec l'ensemble des bailleurs sociaux. « Il s'agit d'un engagement réciproque et écrit de mise en œuvre du PLH », note l'élu.

Gouvernance

Une politique du logement n'est efficace que si elle est partagée par tous les acteurs. Après la création de la Maison de l'Habitat (lire encadré p.13), le PLH instaurera une nouvelle forme de partenariat et de nouveaux outils d'évaluation. Parmi eux : l'organisation de forums réguliers d'informations et d'échanges sur l'habitat (la vente de logements HLM, la fiscalité de l'urbanisme, l'accession sociale à la propriété, etc.), la création d'une Conférence intercommunale du logement, qui réunira, plusieurs fois par an, l'ensemble des acteurs du logement (promoteurs, bailleurs, élus, associations, etc.), ou encore, l'instauration, au printemps 2012, d'un fichier unique et partagé d'enregistrement des demandes de logements sociaux. Parallèlement, « la mise en œuvre du PLH sera suivie tous les ans et commune par commune, afin d'évaluer l'atteinte des objectifs et les éventuelles difficultés », insiste Xavier Le Coutour.

Le PLH en budget

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Relancer quantitativement et durablement la construction de logements. (aider à la construction des logements)	**8 071 000 €**	**559 000 €**
Mettre en œuvre une politique locale de l'habitat solidaire qui répond à des besoins diversifiés. (préparer les futures zones d'habitat)	**25 300 980 €**	**4 467 000 €**
Initier un nouveau dispositif de gouvernance et développer des outils pour une plus grande efficacité de l'action publique. (mieux travailler ensemble)	**-**	**1 717 500 €**
TOTAL PLH CAEN LA Mer 2010-2015	**33 371 980 €**	**6 803 500 €**

Le logement, l'une des priorités du projet d'agglomération

Adopté en 2009, le projet d'agglomération traduit les ambitions de Caen la mer pour son avenir. Le logement en est l'une des principales priorités (priorité n°2), avec l'objectif de relancer et densifier l'habitat au travers du PLH, ainsi que d'augmenter l'offre de logements sociaux et d'améliorer les conditions d'hébergement d'urgence.
Pour mémoire, les lecteurs de Sillage (voir le dossier du n° 30) ont cité l'élaboration du PLH parmi les 15 réalisations les plus importantes de la communauté d'agglomération dans le cadre du questionnaire « Les 20 ans de Caen la mer » et la compétence Habitat figurait parmi les 5 compétences les plus attendues.

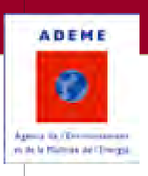
Question de solidarité

À travers son PLH, Caen la mer s'est aussi fixé comme objectif de répondre aux besoins des publics spécifiques. Une solidarité qui passe notamment par les subventions allouées aux agences immobilières à vocation sociale. En 2011, l'AISCAL et les Clés des Pays Normands recevront respectivement une aide de 10 000 € et de 4 000 €. Parallèlement, le CLLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes) percevra une aide de 71 000 €.



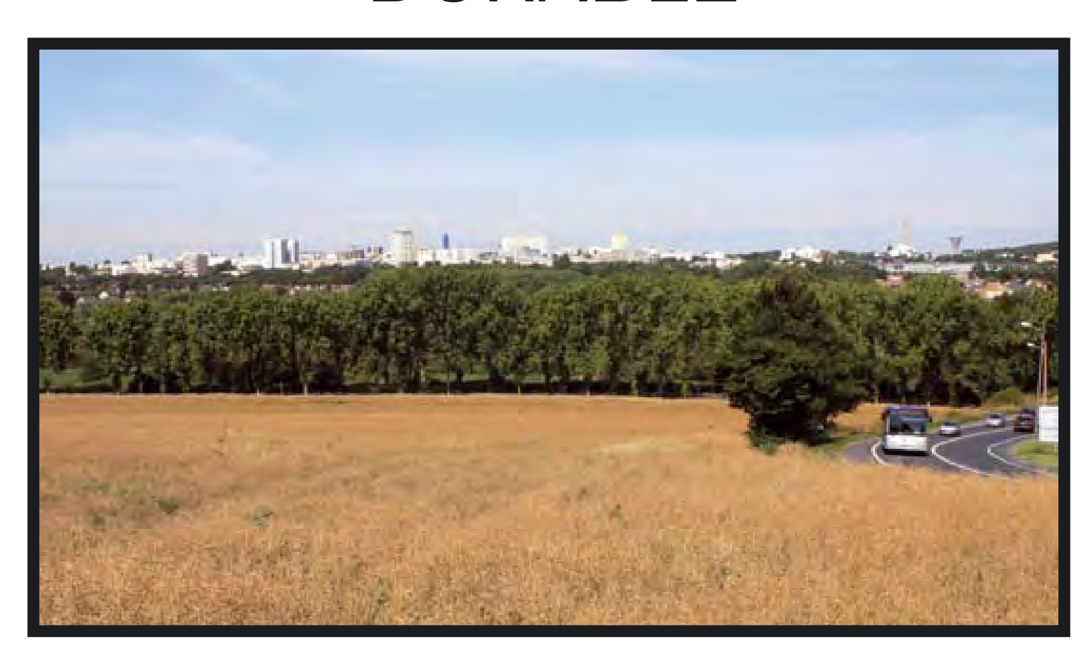
Agenda 21 **AGGLO CAEN LA MER**







UN ÉTAT D'ESPRIT DURABLE



Les actions d'un Agenda 21 visent à répondre aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

AGENDA 21 - *En pleine cohérence avec le Grenelle de l'environnement, Caen la mer a décidé d'amplifier son action en faveur du développement durable en instaurant un Agenda 21. Objectif : penser collectivement, dès aujourd'hui, à demain.*

Des territoires solidaires, des modes de production responsables, l'eau et l'air protégés, des êtres humains épanouis, une diversité biologique... La vie en rose ? Non, c'est l'ambition du futur Agenda 21 de Caen la mer, dont le diagnostic a démarré en juillet 2011. Mais qu'est-ce qu'un Agenda 21 ? En latin, « agenda » signifie ce « qu'il y a à faire ». Et « 21 » pour le XXIe siècle. Dans cet agenda seront consignées toutes les actions à réaliser pour améliorer la qualité de vie des citoyens d'aujourd'hui, mais aussi de demain. « Il doit définir des schémas viables et cohérents qui prennent en compte les aspects économique, social et environnemental », explique le directeur du développement durable de la Communauté d'agglomération Caen la mer. Améliorer l'offre de logements (PLH) en maitrisant l'étalement urbain, l'intégration de clauses d'insertion sociale dans les appels d'offres des marchés publics, par exemple, sont autant d'actions qui seront à intégrer à un Agenda 21. « Elles s'inscrivent véritablement dans une logique durable de développement en répondant aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs », poursuit le directeur.

Une démarche transversale

Qu'il s'agisse d'habitat, de transport, de déchets, d'assainissement, toutes les compétences de l'agglomération sont concernées. Depuis quelques années, de nombreuses actions ont déjà été réalisées. « L'agglomération encourage la valorisation à domicile des déchets verts par la distribution gratuite de composteurs. C'est économique pour les citoyens car cela leur évite d'acheter des engrais et c'est écologique », explique Alain Gruenais, vice-président de Caen la mer en charge du développement durable. Le ticket de bus pour les usagers de Mobisto (service de transport dédié aux personnes handicapées) coûtait plus cher qu'un transport classique. « C'est un geste de solidarité sociale. »

Acquérir des terres agricoles

Caen la mer travaille également pour l'acquisition de terres agricoles en vue d'aider des maraîchers à s'installer localement. Objectif : rapprocher les lieux de production des centres de consommation. « Un Agenda 21 est un outil qui créera un ensemble cohérent d'actions de cette nature sur tout le territoire. Cela permettra de fédérer l'ensemble des politiques et des acteurs dans une même direction », poursuit Alain Gruenais. Un moteur pour aller plus loin, plus rapidement !



CAEN LA MER MONTRE L'EXEMPLE

Depuis quelques années Caen la mer applique à son fonctionnement interne une logique de développement durable :

- ***Politique de numérisation des documents et de dématérialisation des procédures,***
- ***Audit énergétique des bâtiments et des équipements Caen la mer,***
- ***Audit d'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR),***
- ***Transformation en postes durable d'emplois précaires,***
- ***Choix de jachères fleuries plutôt que des pelouses traitées avec des phytosanitaires autour du bâtiment de Caen la mer à Hérouville-Saint-Clair.***

Dans le cadre de l'Agenda 21, Caen la mer veut sensibiliser et former aux enjeux de développement durable, tant les agents de Caen la mer que les élus et les directeurs des services des communes. Des temps de formation débats sont prévus.



UNE DÉMARCHE RIGOUREUSE

DÉVELOPPEMENT DURABLE - *Participation, transversalité, amélioration continue sont les maîtres mots d'un Agenda 21. Des objectifs que Caen la mer a intégrés à chaque étape de l'élaboration de cet outil.*



Caen la mer souhaite favoriser l'installation de maraîchers sur son territoire pour encourager les circuits courts. L'acquisition de terres agricoles pourrait faire partie du programme d'action du futur Agenda 21.

Pourquoi un Agenda 21 ? « Pour mener une politique éco-responsable, transversale et anticipatrice. C'est l'un des 5 axes prioritaires et majeurs du projet d'agglomération, répond Alain Gruenais, vice-président de Caen la mer délégué au développement durable. Pour cela, nous utilisons cet outil proposé par le ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement. » La conception et la mise en place d'un Agenda 21 requièrent une démarche très précise que Caen la mer a organisée en grandes étapes.

· Un diagnostic, territorial et partagé, a démarré en juillet 2011 et se poursuivra pendant cinq mois. L'objectif est de définir l'état des lieux, de répertorier les besoins et les attentes des différents acteurs et d'inventorier les actions des structures et associations du territoire qui correspondent à la logique de l'Agenda 21. « Nous allons étudier les plans locaux d'urbanisme, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), travailler avec l'ADEME ... », explique le directeur général adjoint en charge de l'environnement et la construction de la Communauté d'agglomération de Caen la mer. Les citoyens seront étroitement associés, dès octobre, par la mise en place de réunions publiques de sensibilisation, des Forums 21 (lire ci-dessous), et d'ateliers de secteurs. Le territoire sera analysé en cinq secteurs sur lesquels des équipes comportant des élus (municipaux et jeunes), des associations, des responsables d'entreprises et des citoyens se réuniront pour définir des problématiques propres à chaque partie. « L'objectif est de préciser les spécificités territoriales, de faire remonter les attentes du terrain au bureau d'études et au comité qui proposeront un diagnostic au débat, avant d'envisager la stratégie de la démarche. » Une manière de bien cerner ce sur quoi les citoyens sont prêts à agir. « Cela ne peut fonctionner que si les actions des élus sont en lien avec celles des citoyens et de l'ensemble des autres acteurs du territoire », avertit Alain Gruenais, élu de Caen la mer. L'objectif est de rendre chacun partie prenante, co-responsable de cette dynamique.

· Le diagnostic partagé permettra alors aux instances de pilotage de définir une stratégie. En bref, elles détermineront les grands domaines où il faudra agir en priorité : là où il y a des manques importants et dans les secteurs où les actions peuvent être améliorées. Leurs conclusions seront transmises en février 2012 aux Ateliers de secteurs et au Conseil de développement [1], commun à Caen la mer et Caen-Métropole, qui donneront leur avis.

· Un programme d'actions sera alors établi et mis en œuvre en juillet 2013. Il devra être suivi dans le temps et son efficacité sera évaluée par la mise en place d'indicateurs, réfléchis au cours du diagnostic.

« Caen la mer souhaite également accompagner les communes qui veulent être à l'initiative d'actions initiant des démarches de développement durable », poursuit Alain Gruenais. Caen la mer se veut le moteur, à énergie... humaine... renouvelable, de cette démarche, qui ne pourra cependant fonctionner que s'il se crée une adhésion de l'ensemble des acteurs.

[1] Instance consultative de réflexion et de proposition, il est composé de 70 membres issus des milieux économiques, sociaux, culturels, associatifs et de personnalités qualifiées.



DATES DES FORUMS 21 PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE

Afin d'en savoir plus, mais également pour vous permettre de vous exprimer, vous êtes invités à participer aux Forums 21. Ces réunions publiques d'information, de sensibilisation et d'échange sur le développement durable sont organisées dans le cadre de l'Agenda 21, sur chacun des 5 secteurs :

*> **Secteur sud-est, à Giberville :** le lundi 3 octobre à 18h30, la salle polyvalente.*
*> **Secteur ouest, Saint-Germain-la-Blanche-Herbe :** le mardi 4 octobre à 18h30, la salle de l'Olivier.*
*> **Secteur nord, à Hermanville :** le jeudi 6 octobre à 18h, la salle polyvalente.*
*> **Secteur Caen :** le mardi 11 octobre à 18h30, à la mairie, la salle des mariages.*
*> **Secteur Hérouville :** le mercredi 12 octobre à 18h30, la salle des fêtes de la Fonderie.*



BUS ET TRAM : DU NOUVEAU DÈS LA RENTRÉE !

TRANSPORTS - *Une ligne « campus express » pour doubler le tram et le soulager aux heures de pointe, des bus aux portes des nouveaux centres de vie de Caen la mer : ésam sur la presqu'île caennaise, Ikéa à Fleury-sur-Orne, ZAC « Libéra » à Colombelles, Village Oxylane à Mondeville... Viacités améliore dès septembre le réseau mis en place il y a deux ans.*



En cette rentrée 2011, Viacités a redéployé le réseau Twisto pour desservir notamment de nouveaux centres de vie.

En 2009, Viacités lançait son nouveau réseau de bus. Parmi les grandes améliorations, se trouvait notamment la création de 4 « Lianes » (LIgnes A Niveau Elevé de Services) pour desservir les grands quartiers de l'agglomération et les principales zones d'emploi. Grâce à une fréquence soutenue toute la journée de 5h30 à 0h30, des horaires constants de juin à septembre, des itinéraires simples, elles assurent aujourd'hui 25% de la fréquentation totale et constituent, avec le tram, l'armature du réseau.
Par ailleurs, cette création de nouvelles lignes s'est accompagnée de l'augmentation importante de l'offre commerciale : 900 000 km supplémentaires parcourus par les bus, une amélioration des fréquences de passage sur certaines lignes en semaine et des amplitudes horaires plus grandes (matin et soir). Parallèlement, 5 millions d'euros ont été investis dans de nouveaux véhicules et 80 conducteurs ont été recrutés. Mais Eric Vève, le président de Viacités, avait aussi prévenu : « Nous modifierons le nouveau réseau de bus dans 2 ans, après lui avoir laissé le temps de monter en puissance. » Les nouveautés de cette rentrée de septembre 2011 viennent donc parfaire le dispositif.

Le tram doublé par une ligne de bus

Afin d'apporter une réponse à la forte fréquentation de la ligne de tram aux heures de pointe, une ligne de bus « Express » est créée entre Caen et Hérouville-Saint-Clair. Depuis la gare SNCF, elle dessert le centre-ville (Saint-Pierre), l'Université, le Lycée Laplace, le CHU et CITIS à Hérouville. Elle fonctionne tous les jours de la semaine de 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h30. Elle circule aussi le mercredi midi de 12h15 à 13h30.
Un bus passe toutes les 15 minutes pendant ces plages horaires (toutes les 30 min le mercredi midi), pour un temps de parcours estimé entre 22 et 25 minutes environ, soit à peine plus qu'en tram (20 minutes environ).

Accompagner la dynamique du territoire

Caen la mer est aujourd'hui en pleine évolution. L'implantation récente de l'ésam (école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg) sur la Presqu'île de Caen, la création du Village Oxylane (Décathlon) à proximité du centre commercial Mondeville 2, le nouveau quartier Libéra (zone d'habitat et supermarché) à Colombelles ou encore le très attendu magasin Ikéa sur la commune de Fleury-sur-Orne, marquent ces évolutions.
Afin de répondre aux besoins des usagers, Viacités a redéployé le réseau Twisto pour desservir notamment ces nouveaux centres de vie (lire ci-contre).



DÉTAILS DES NOUVEAUTÉS

***Lianes 4 :** Ikea sera, dès son ouverture prévue en novembre, le terminus de la Lianes 4. En attendant l'ouverture du magasin, le terminus sera à l'arrêt Marcel Cachin, à Fleury-sur-Orne. Et la nouvelle ligne (Hérouville/centre-ville Caen/Fleury-sur-Orne) connaît d'autres avantages, notamment pour les Fleurysiens, grâce au réaménagement de l'itinéraire sud de la ligne 5. Résultat : un bus toutes les 15 minutes (contre 22 minutes aujourd'hui) et une nouvelle amplitude horaire, de 5h30 à 0h30 (contre 6h-22h pour l'ancien réseau).*

***La ligne 15 :** complètement repensée, elle part de la presqu'île de Caen, devant l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg, pour aller jusqu'au nouveau village des sports, Oxylane, à Mondeville. Elle passe par Cormelles-le-Royal, dont les habitants auront désormais une ligne directe pour se rendre au centre-ville de Caen.*

***La ligne 9 :** son itinéraire est modifié sur le quartier du Plateau afin de desservir la ZAC Libera, un nouveau quartier de 300 logements à Colombelles. Le terminus sera situé au niveau de l'enseigne commerciale Super U. Trois arrêts sont créés : Michel Farré, Nelson Mandela et Libéra. L'arrêt des « 2 églises » sera déplacé et celui de « Mondeville Plateau » supprimé.*

EXTENSION (PHASE II) DE L'ENSICAEN

Après une première extension réalisée en 2010, l'école d'ingénieurs ENSICAEN poursuit son développement avec Caen la mer. Pour abriter deux laboratoires, aujourd'hui à l'étroit, un nouveau bâtiment va être construit. Fin du chantier de cette deuxième phase en 2015.





***Le projet retenu** est celui de l'équipe Vialet Architecture / Auxitec Bâtiment / Fabrice Bougon. (crédits photos : Vialet Architecture).*

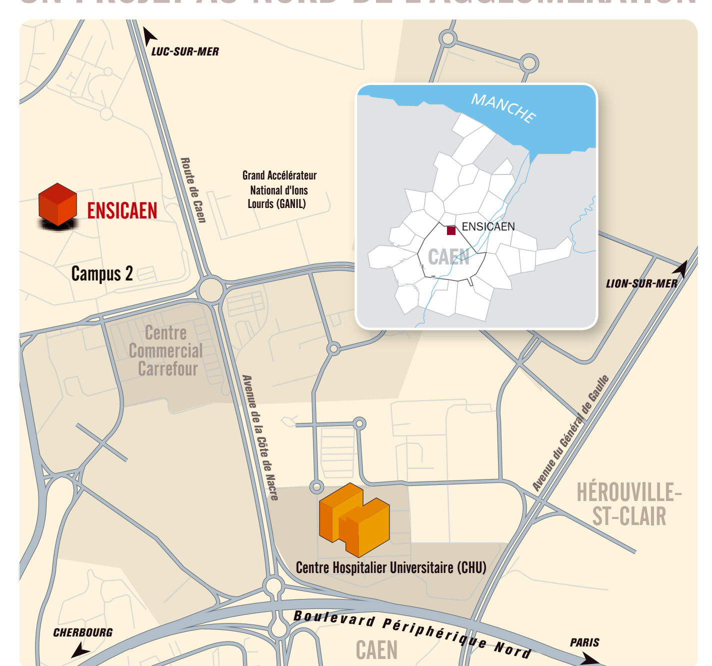
• Le contexte

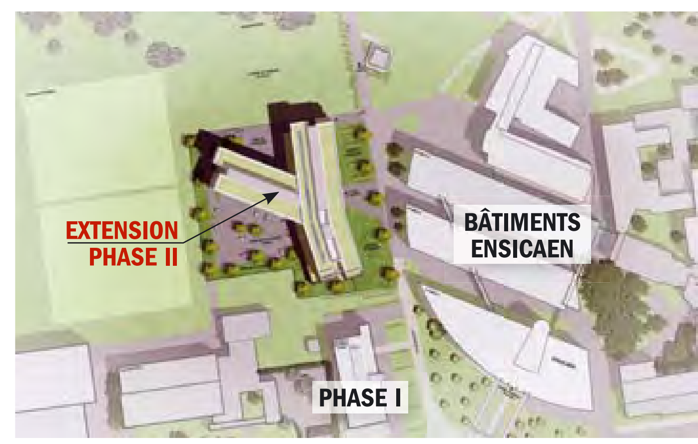
Au nord de Caen, le long de la route de Douvres-la-Délivrande, l'école d'ingénieurs ENSICAEN abrite de plus en plus d'élèves ingénieurs et chercheurs. Et le manque de place, à la fois dans les locaux d'enseignement et les laboratoires, se fait cruellement sentir. Un vaste programme prévoit, en trois étapes, d'y remédier. Déjà, une première phase, achevée en 2010 et portée par Caen la mer, avait permis la création d'un nouveau bâtiment dédié à l'enseignement.

• Le projet

Cette fois, la phase II s'enclenche. Il s'agit de reconstruire et d'agrandir deux des laboratoires de l'école, le CIMAP (Centre de recherche sur les ions, les matériaux et la photonique) et le GREYC (Groupe de recherche en informatique, automatique et instrumentation de Caen). Soit, au total, plus de 130 chercheurs. Le bureau de Caen la mer du 7 juillet 2011 a choisi l'architecte Franck Vialet qui va mener l'opération. Maître d'œuvre, la communauté d'agglomération aura la responsabilité de cet important chantier d'avenir. Selon l'architecte, « le bâtiment projeté en forme de « Y » se tend dans toutes les directions comme pour exprimer la volonté d'ouverture au monde de l'ENSICAEN ».

UN PROJET AU NORD DE L'AGGLOMÉRATION





***Sur le site du campus 2 (voir carte),** les travaux de la phase II de l'extension de l'ENSICAEN (ci-dessus) débuteront au printemps 2013.*

LE CALENDRIER

■ ***jusqu'en septembre 2012 :*** *réalisation des études nécessaires à la mise en œuvre du projet.*

■ ***de novembre 2012 à mars 2013 :*** *phase d'appel d'offres et de sélection des entreprises.*

■ ***du printemps 2013 à l'été 2015 :*** *déroulement du chantier.*

■ ***rentrée scolaire septembre 2015 :*** *ouverture.*

LE BUDGET

Le montant de la phase II de l'ENSICAEN est de 18,5 millions d'euros. Participations des partenaires aux côtés de Caen la mer (7 millions d'euros) :

■ *Etat : 2,5 millions d'euros*

■ *Région Basse-Normandie : 3,5 millions*

■ *Fonds européens (FEDER) : 5,5 millions*

C'est dans le projet !

L'extension de l'ENSICAEN entre dans le projet d'agglomération adopté en 2009. Elle s'inscrit dans sa Priorité 1 (« Compétitivité, rayonnement et prospérité »). Les domaines d'actions concernés sont le développement économique, le réseau de télécommunication et l'enseignement supérieur. C'est à ce dernier titre que Caen la mer apporte son soutien à l'école d'ingénieurs, en confortant le Plateau Nord, pour faire de Caen une agglomération « capitale de l'innovation » (objectif stratégique N°1).
Lire dossier Sillage n°29/projet n°5.

MONDEVILLE :
HÉLÈNE MIALON-BURGAT – MAIRE

LE PARC DU BIEZ



Véritable poumon vert de Mondeville, le parc du Biez, qui s'étend sur 30 hectares, se prolonge dans le quartier de Valleuil. Récemment inscrit au SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), afin d'en assurer sa protection, il accueille régulièrement les familles et les riverains en quête de nature. « C'est le lieu où l'on vient faire du sport, se promener et voir les canards en famille, souligne le maire, Hélène Mialon-Burgat. C'est une voie de transition, un lieu de rencontre et d'échanges. On y fait des fêtes, on y accueille des guinguettes, des évènements populaires. L'endroit est symbolique car il fait le lien avec le Mondeville de 2015 et son nouveau quartier qui verra le jour sur l'ancien site du centre de santé des armées, fermé depuis 2008. Un projet que je porte depuis le début de mon mandat ». Un nouveau quartier qui contribuera largement au renouvellement urbain de la commune avec la construction, d'ici 4 ans, d'un EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes), de 140 logements et d'un collège. « Le projet se veut exemplaire en matière de développement durable et de mixité, tant sociale que générationnelle. Le lieu gardera son identité avec la conservation de bâtiments de l'ancienne caserne. J'aime ce que le parc du Biez représente pour la population mais pour moi aussi. Il m'évoque un moment de partage en famille. Mon endroit préféré est sur le pont. J'aime y donner du pain aux canards avec mes enfants. »

DES CONTENEURS POUR COLLECTER LES TEXTILES USAGÉS

Caen la mer poursuit ses actions en faveur du développement durable en accompagnant la mise en place de la collecte des textiles en apport volontaire.
Menée en partenariat avec les acteurs solidaires locaux (la Chiffo, Itinéraires et la participation d'Emmaüs), cette action est opérationnelle depuis le 1er août 2011 et permet de concilier protection de l'environnement, insertion professionnelle et développement économique.
Aujourd'hui, seuls 15% du gisement des textiles sont collectés. Avec un poids moyen de 11 kg par an et par habitant, ce sont donc environ 1 600 tonnes de textiles qui peuvent être collectées et recyclées chaque année sur le territoire de Caen la mer. Vêtements, linge de maison ou d'ameublement, chaussures et articles de maroquinerie... 77 conteneurs sont aujourd'hui disposés dans l'agglomération.

La liste de la situation des 77 conteneurs est disponible sur le site de Caen la mer (www.caenlamer.fr) ou en appelant le numéro vert au 0800 00 14 29.



CDN de Normandie : la nouvelle saison



Concerts, théâtre, danse, expos, cirques et créations originales, la saison 2011-2012 de la Comédie de Caen / Centre Dramatique National de Normandie s'annonce riche en découvertes spectaculaires. Parmi ses temps forts, les dernières créations de Jean Lambert-Wild : War sweet War, et La Sagesse des abeilles.
La saison sera également marquée par le festival des Boréales (du 7 octobre au 19 novembre) qui signe cette année, sa 20e édition. Agnès Obel, révélation musicale de l'année en France, ouvrira les festivités avec un concert le jeudi 3 novembre 2011.

PROGRAMMATION SUR
www.comediedecaen.com

Fourrière : Caen la mer au-delà de ses frontières

En activité, 24 heures sur 24 et 365 jours par an pour les communes adhérentes, la fourrière animale de Caen la mer, située à Verson, œuvre pour la cause animale au-delà des 29 communes de l'agglomération. En effet, ses 35 boxes et chatteries accueillent chats et chiens trouvés errants sur la voie publique de 198 communes. Depuis cette année, elle élargit encore son territoire d'action pour desservir les 23 communes de l'intercommunalité Suisse Normande. En 2010, 515 chats et 724 chiens ont été recueillis, avant d'être récupérés par leurs maîtres ou placés en fondation ou associations de protection animale.

En cas de perte de votre animal, contactez la fourrière au 02 31 80 73 03.

Nördik Impakt



Metronomy, Mansfield Tea, Yuksek, Mondkopf, Heretik System, La Femme, Death in Vegas ou bien encore Amon Tobin, Apparat, Stupeflip et Saul Williams... Du 4 au 8 octobre 2011, Caen deviendra un vaste terrain de jeu et d'exploration culturelle à l'occasion du grand festival de musiques électroniques, Nördik Impakt. Au programme : musique, mais aussi vidéo, multimédia, performances et danse. L'occasion de vibrer au rythme du son électro version pop, rock et folk durant 5 jours.

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS :
www.nordik.org

LA CULTURE SCANDINAVE À L'HONNEUR

PÔLE DE RÉFÉRENCE RÉGIONALE NORDIQUE

La littérature nordique a depuis longtemps un certain écho en Basse-Normandie comme en témoigne le succès des Boréales ! Pour la rendre plus populaire encore, l'ancien directeur du festival, Eric Eydoux, fait don de sa collection privée aux bibliothèques de Caen la mer.

Alors que les Boréales fêtent leur 20 ans cette année, Eric Eydoux, qui en a assuré la direction entre 1991 et 1998, a choisi de donner à la bibliothèque de Caen la mer son importante collection d'ouvrages sur la culture scandinave. Pour présenter le contenu de cette donation, une exposition sera organisée en décembre 2011, à la bibliothèque du centre-ville, à Caen. « Eric Eydoux a beaucoup œuvré pour la culture scandinave dans la région, explique la directrice de la bibliothèque de Caen la mer. Outre les Boréales, il a créé la section norvégienne au lycée de Bayeux en 1978, l'office franco-norvégien de l'université en 1983. »

Un pôle nordique à la BMVR

Ce don va venir renforcer le pôle de référence régionale nordique mis en place avec le projet de la future BMVR (Bibliothèque Multimédia à Vocation Régionale). « Ce pôle s'appuie sur une spécificité et une richesse du territoire. La Normandie entretient des rapports privilégiés avec les pays scandinaves depuis le IXe siècle. » La bibliothèque compte, par ailleurs, un fonds important sur ce sujet qu'elle a constitué au fil des ans en tant que partenaire des Boréales. « Nous voulons enrichir ce fonds en le mettant en lien avec les collections des bibliothèques de la région et celles de l'Université de Caen-Basse-Normandie. » Des acquisitions dans le domaine de l'audiovisuel sont notamment prévues prochainement. L'objectif étant de pouvoir proposer un ensemble important et riche à l'ouverture de la BMVR en 2015.



La future BMVR verra son pôle nordique enrichi par la donation importante d'Eric Eydoux, directeur des Boréales de 1991 à 1998.

ENCORE PLUS DE LIVRES SUR LE MONDE OUVRIER



L'équipe de la bibliothèque de Colombelles (avec Anne-Marie Monnet, conseillère municipale à la commission culture et patrimoine au centre de la photo) a intégré, à la rentrée, le réseau de lecture publique de Caen la mer.

RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE - *Petite nouvelle dans le réseau de lecture publique de Caen la mer, Colombelles présente un espace dédié aux personnes éloignées de la lecture et un fonds sur la culture ouvrière.*

En inaugurant sa toute nouvelle bibliothèque, en octobre 2011, Colombelles intègrera après Hermanville-sur-mer le réseau de lecture publique de Caen la mer. Ce service inter-établissements cherche à renforcer la cohérence de la politique documentaire et permet la mise en œuvre d'outils communs. Dans ce cadre, un espace « lire, un peu, beaucoup », dédié à un public dit « éloigné de la lecture », va être installé non loin de l'entrée. « Nous allons par ailleurs enrichir notre fonds sur la culture ouvrière. En octobre, nous proposerons plus de 150 ouvrages sur le sujet », explique Fabienne Bideaux, directrice de la bibliothèque. Ce fonds documentaire présente un intérêt important pour le territoire de Caen la mer étant donné l'influence de la SMN dans la région. « Ce fonds a été initié lors de la première édition de la biennale « Les Germinales », festival sur la culture ouvrière. » À découvrir, dès le 1er octobre 2011, à l'ouverture des portes des nouveaux locaux.

LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS - *Locations, offres, tarifs… Le point sur les nouveautés 2011-2012 dans les différents établissements de Caen la mer, mises en œuvre dès le 1er septembre.*



Les piscines

Piscines de Caen (Stade Nautique, Chemin Vert et Grâce de Dieu) et d'Hérouville-Saint-Clair (Montmorency).

> Deux nouvelles formules d'abonnements

Vous préférez nager l'été plutôt que l'hiver… ou l'inverse ? Désormais, c'est quand vous voulez, avec deux nouvelles formules d'abonnement trimestriel (60 €) et semestriel (110 €) proposées. Une alternative de choix entre l'abonnement à l'année et le carnet de dix entrées !

> Un tarif enfant pour les animations ponctuelles

Soirée disco, aquazen, etc. Des animations sont régulièrement organisées dans les piscines de Caen la mer à un tarif unique (6 €). Désormais, un tarif enfant de 4 € est mis en place pour les animations ponctuelles et les soirées à thème.

> La location de couloirs plus accessible pour les associations

Avec son bassin olympique (50 m), le Stade Nautique est très demandé par les associations sportives, car il est ouvert tout au long de l'année. Il constitue un terrain d'entraînement idéal, en particulier avant les Championnats de France de natation. Pour répondre à la demande et permettre au plus grand nombre de clubs de découvrir le bassin caennais, les tarifs de location de couloir (50 m) ont été réadaptés. Ils sont désormais fixés à 30 €/heure (36 € pour les établissements scolaires) contre 53,05 € auparavant.



REPÈRES

- *1 entrée adulte : 2,40 €*
- *1 entrée enfant / tarif réduit : 1,70 €*
- *1 abonnement trimestriel : 60 €*
- *1 abonnement semestriel : 110 €*

La Patinoire


© Agence Franck Castel

> Louez un tiers de piste !

Le repère des Drakkars est très demandé par les associations ou les entreprises pour l'organisation de manifestations à caractère commercial ou privé. Celles-ci pourront profiter de la nouvelle offre de la patinoire : la location d'un tiers de piste, qui permet de maintenir l'accès au reste de la glace au grand public.

> Des cours collectifs pour les groupes

Du sur-mesure… Pour les groupes (entreprises, amis, etc.), il sera désormais possible de réserver un créneau d'une heure pour un cours collectif dispensé par un éducateur ! Une offre qui n'existait pas jusqu'à maintenant.

> Prêt de patinettes gratuit

Pour les plus petits (0 à 4 ans) qui ne peuvent trouver patins à leurs pieds, la patinoire prêtera désormais gratuitement des patinettes pour leur permettre de découvrir les joies de la glace et de la glisse !



REPÈRES

- *1 entrée adulte : 3,90 €*
- *1 entrée enfant / tarif réduit : 2,90 €*
- *Location 1/3 piste / heure : 86,60 €*
- *Enseignement groupe 1h : 27 €*

L'ORCHESTRE DE CAEN / CONSERVATOIRE

> Les tarifs ne bougent pas en 2011

Le succès de l'Orchestre de Caen la mer, au sein du Conservatoire, ne se dément pas. Avec les Mardis en musique (depuis 2008) et la formule d'abonnement Intégrale (accès à l'ensemble des concerts de la saison pour 99 €), le nombre d'adhérents est en constante augmentation depuis 2009 et les spectateurs assidus. La formule, qui a fait ses preuves, sera donc reconduite cette année avec des abonnements et des adhésions aux mêmes tarifs que l'an passé. Les opérations promotionnelles telles que « Achetez une place, venez à deux » et « Abonnés faites découvrir l'orchestre de Caen à un ami » sont également renouvelées. Que de bonnes nouvelles pour nos oreilles !

REPÈRES

· Tarifs : 12 € (cat. A) / 15 € (cat.B) / 18 € (cat.c)
Mini-concerts : 3 €
Abonnement Intégrale : 99 €
Abonnement Jeune (4 concerts) : 20 €

Ifs : des ateliers à partager à la bibliothèque



À partir de la Toussaint, la bibliothèque Victor Hugo proposera, tout au long de l'année, des « ateliers de partages » à vivre en famille. Des instants pour jouer, chanter ou fabriquer pour les enfants et pour échanger entre parents. Premiers rendez-vous le 25 octobre avec la musicienne Delphine Dupont (de 9h45 à 10h45 ou de 11h à 12h) et le 28 octobre, pour fabriquer les marionnettes des comptines avec Isabelle Pellouin, de l'atelier des Petites Manies (de 9h45 à 10h45 ou de 11h15 à 12h15). Sans oublier que la bibliothèque d'Ifs propose aussi chaque mois ses « mini Z'histoires »…

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
02.14.37.29.93

Piscine Montmorency : des vélos dans l'eau

À partir de la rentrée, 4 « aquabikes » seront proposés en location (par 1/2 heure) à la piscine Montmorency à Hérouville-Saint-Clair. Pédaler dans l'eau ? C'est idéal pour travailler le bas du corps tout en s'offrant un massage « palper/rouler » grâce à la résistance de l'eau. L'effort et le réconfort… En même temps !
Sur réservation.

RENSEIGNEMENTS :
02.31.95.69.00



CONSERVATOIRE : UNE NOUVELLE SAISON, DEUX ANNIVERSAIRES

ÉVÉNEMENT - *Deux temps forts marqueront la saison 2011-2012 du Conservatoire de Caen la mer : les 60 ans de l'Orchestre de Caen et la 30e édition du festival Aspects des Musiques d'Aujourd'hui.*

Rythmée par deux anniversaires, la nouvelle saison de l'Orchestre de Caen[1] s'annonce dense. L'Orchestre fête en effet ses 60 ans et le festival Aspects des Musiques d'Aujourd'hui sa 30e édition ! « Si les choses sont parvenues à s'inscrire dans la durée, explique le directeur du Conservatoire, c'est en particulier grâce à la qualité des idées mises en œuvre depuis leur création, à la stabilité des équipes en place ainsi qu'au soutien des collectivités. »

Les 60 ans de l'Orchestre donneront lieu à une soirée spéciale, le 13 décembre 2011, avec un hommage particulier à son fondateur et ancien directeur du Conservatoire, Jean-Pierre Dautel. Dirigée par Stéphane Béchy au clavecin, la première partie du concert sera composée d'extraits des Indes Galantes de Jean-Philippe Rameau, tandis que le chef principal Vahan Mardirossian prendra le relais, au piano, sur un répertoire du compositeur norvégien Edvard Grieg. « Cela promet un moment exceptionnel », assure Stéphane Béchy.

La 30e édition du festival Aspects des Musiques d'Aujourd'hui s'annonce elle aussi originale.

Elle couvrira toute la période du mardi 20 au dimanche 25 mars 2012, avec non pas un compositeur invité comme il était de tradition, mais une reprise des œuvres de quasiment tous les compositeurs qui ont été accueillis à Caen ces trente dernières années. « Nous jouerons les compositions écrites après leur passage à Caen », précise le directeur. Les élèves du Conservatoire sont aussi mobilisés pour l'événement. De nombreuses manifestations gratuites seront proposées durant la semaine.

Le retour du festival d'orgues

La nouvelle saison de l'Orchestre de Caen verra le retour du festival d'orgues, en sommeil depuis 2007. Du 22 au 29 juin 2012, une série de concerts



permettra de valoriser la richesse du patrimoine caennais dans ce domaine. La saison, ce sont aussi les mardis en musique et les mini-concerts dont le succès s'amplifie chaque année un peu plus. Le fruit d'un travail et d'une réflexion collective perpétués depuis 60 ans.

[1] L'Orchestre et le Conservatoire sont des établissements de Caen la mer depuis 2003.



BAO-PAO : un instrument magique

Créé par Caen la mer au sein du Conservatoire, le Centre régional de Ressources Handicap, Musique et Danse vient de faire l'acquisition, avec le soutien de la Caisse d'Epargne Normandie, d'un instrument adapté à la pratique de la musique par toutes les personnes en situation de handicap, le BAO-PAO. Il s'agit d'un instrument de musique électronique innovant, assisté par ordinateur. Il se compose de quatre arcs métalliques dont la corde virtuelle est un rayon laser. Un peu d'électronique et d'informatique font le reste. Le BAO-PAO est d'un usage intuitif : le musicien n'a qu'à couper le laser qui relie les deux pôles de l'arc métallique à l'aide d'une baguette - ou une partie de son corps - pour produire un son. « Au Conservatoire, il est utilisé comme outil pédagogique, indique Laurent Lebouteiller, coordinateur du Centre de Ressources Handicap et Musique. Depuis sa mise en service en juin 2011, plus de 110 personnes handicapées ont pu en jouer. » Plaisir, approche pédagogique facilitée et perspectives de progrès incontestables, Laurent Lebouteiller l'assure, « les premiers échos sont excellents ».

LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS - ADRESSES ET CONTACTS

Retrouvez tous nos équipements sur : www.caenlamer.fr

Conservatoire à rayonnement régional, musique et danse
1, rue du Carel 14050 Caen cedex 4
Tél. : 02 31 30 46 70
Mail : conservatoire@agglo-caen.fr

Orchestre de Caen
1, rue du Carel 14050
Caen cedex 4
Tél. : 02 31 30 46 70
Billetterie : 02 31 30 46 86
Mail : billeterie-orchestre
@agglo-caen.fr

École Supérieure d'Arts et Médias
17, quai Caffarelli
Tél. : 02 14 37 25 00

Théâtre du Champ Exquis
B.P. 20 Blainville-sur-Orne
Tél. : 02 31 44 08 31
Mail : th_ce@yahoo.fr

Bibliothèque Centrale de Caen
Place Louis-Guillouard
14053 Caen cedex
Tél. : 02 31 30 47 00
Mail :
bibliotheque.caen@agglo-caen.fr

Chemin-Vert
Tél. : 02 14 37 29 87
6, rue Jean-Racine
Mail : bibliotheque.cheminvert
@agglo-caen.fr

Folie-Couvrechef
Tél. : 02 14 37 29 84
37, rue des Boutiques
(à partir d'octobre :
4, rue des Boutiques)
Mail :
bibliotheque.foliecouvrechef@
agglo-caen.fr

Guérinière
Tél. : 02 14 37 29 83
MJC 10, rue des Bouviers
Mail : bibliotheque.gueriniere
@agglo-caen.fr

Maladrerie
Tél. : 02 14 37 29 85
60, rue Gal-Moulin
Mail : bibliotheque.maladrerie
@agglo-caen.fr

Pierre-Heuzé
Tél. : 02 14 37 29 81
17, place Champlain
Mail : bibliotheque.pierreheuze
@agglo-caen.fr

Grâce-de-Dieu
Espace Malraux /
Tél. : 02 14 37 29 82
Mail :
bibliotheque.gracededieu
@agglo-caen.fr

Venoix
Tél. : 02 14 37 29 86
18, av. des Chevaliers
Mail : bibliotheque.venoix
@agglo-caen.fr

Bibliobus
Place Louis-Guillouard
14053 Caen Cedex
Tél : 02 31 30 47 00
Mail :
bibliotheque.caen@agglo-caen.fr

Bibliothèque d'Hérouville-Saint-Clair
5, square du Théâtre
14 200 Hérouville-St-Clair
Tél. : 02 14 37 28 60
Mail :
bibliherouville@agglo-caen.fr

Bibliothèque Victor Hugo d'Ifs
Esplanade
François-Mitterrand
BP 45 14 123 Ifs
Tél. : 02 14 37 29 93
Mail : bibli.ifs@agglo-caen.fr

Cinéma Lux
6, avenue Sainte-Thérèse
Tél. : 02 31 82 29 87
Mail : cinemalux@cinemalux.org

Café des images
4, Square du théâtre
B.P. 51
14202 Hérouville-Saint-Clair cedex
Tél. : 02 31 45 34 70
Mail : cdi@cafedesimages.fr

Espace Jean Vilar
Square de Niederwerrn
14 123 Ifs-Plaine
Tél. : 02 31 82 72 72
Mail : accueil.ejv@free.fr

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS - ADRESSES ET CONTACTS

Patinoire
8, rue Jean-
de-la-Varende
14000 Caen
Tél. : 02 31 30 47 40
Serveur vocal :
02 14 37 29 70
Mail :
patinoire.caenlamer@agglo-caen.fr

Stade nautique
Avenue Albert-Sorel
14000 Caen
Tél. : 02 31 30 47 47
Mail : piscine.stadenautique@agglo-
caen.fr

Piscine Chemin-Vert
42, rue de Champagne
14000 Caen
Tél. : 02 31 73 08 79
Mail :
piscine.cheminvert@agglo-caen.fr

Piscine Grâce-de-Dieu
60, avenue Père-
Charles-de-Foucauld
14000 Caen
Tél. : 02 31 52 19 78
Mail : piscine.gracededieu@
agglo-caen.fr

Piscine Montmorency
16, rue des Bouvines
14200 Hérouville Saint-Clair
Tél. : 02 31 95 69 00
Mail : piscine.montmorency@
agglo-caen.fr



PAR-COURTS CROISÉS EN BUS

ORIGINAL - *Comment rapprocher les habitants de Caen la mer du théâtre ? « Par-Courts Croisés », l'événement itinérant impulsé par l'espace Jean Vilar, propose aux habitants de sillonner l'agglo à la découverte du théâtre.*

L'espace Jean Vilar a envie de sortir de son bâtiment, situé à Ifs, pour aller à la rencontre des habitants de Caen la mer... L'équipe a donc concocté « Par-Courts Croisés », un événement itinérant qui mobilisera, le week-end du 25 au 27 novembre 2011, les énergies de tous. Trois circuits en bus ont été élaborés, en partenariat avec les villes participantes, afin de partager le plaisir du spectacle entre habitants de l'agglomération. Pendant 3 jours, les spectateurs pourront découvrir 9 spectacles dans 9 communes partenaires (3 courts spectacles par jour), il suffit de choisir sa ville de départ : Bénouville, Caen (MJC Chemin-Vert), Éterville, Fleury-sur-Orne, Villons-les-Buissons, Hermanville-sur-Mer, Ifs, Saint-Aubin-d'Arquenay et Saint-Contest. Puis, un bus, dans lequel des surprises les attendent, les conduira sur place. « Le vendredi 25 novembre, par exemple, je viendrai à Fleury et assisterai au 1er spectacle, explique Fabienne Gautier, chargée des relations avec les publics de l'espace Jean Vilar. Puis on m'emmènera en bus, à Ifs et à Eterville, à la découverte des 2 autres, puis le bus me ramènera à Fleury, ville où j'aurai commencé mon parcours. » Comme avec les Beatles, ce Magical Mystery Tour d'un genre nouveau passe par Caen la mer... « Théâtre, deux minutes d'arrêt. »


© Luc Delaselle

RENSEIGNEMENTS ET PROGRAMME
au 02 31 82 69 69
ou www.espace-jean-vilar.com

LA BIBLIOTHÈQUE SONORE SUR LE WEB

AIDE À LA LECTURE - *La bibliothèque sonore de Caen la mer, service pour déficients visuels et personnes ne pouvant lire l'imprimé, ouvre un site Internet dès octobre 2011.*

« A partir du mois d'octobre, un site Internet destiné aux personnes déficientes visuelles sera mis en ligne, annonce Sophie Biard, conservateur Audiovisuel et Multimédia de la bibliothèque de Caen la mer. Ce site a un double objectif. Il va faciliter la promotion de l'activité de la bibliothèque sonore en donnant aux usagers des informations pratiques. Il diffusera les actualités de la bibliothèque et présentera l'offre documentaire encyclopédique de ce service. Ensuite, il va leur permettre d'accéder en ligne1 à l'écoute intégrale des livres qui ont été enregistrés par les bénévoles. » En effet, plus de 9 000 ouvrages ont déjà été enregistrés sur Cd ou Dvd : romans, policiers, biographies, documentaires (littérature, sciences sociales et de la vie, philo, psycho, histoire...), émissions de radio, etc. Ces enregistrements seront mis progressivement à disposition des internautes par ce site. Pour assurer ce service, la bibliothèque de Caen la mer a obtenu un agrément relatif au droit d'auteur. « Grâce à Internet, le site permettra ainsi de toucher, dans toute l'agglomération et voire au-delà, un nouveau public, surtout parmi les plus jeunes générations qui pratiquent l'informatique et recherchent avant tout des ressources électroniques, précise Sophie Biard. Nous avons été vigilants afin que l'interface soit la plus simple possible. Elle a donc été validée par des personnes elles-mêmes déficientes visuelles. »



(1) Un mot de passe personnel sera fourni au nouvel inscrit pour lui permettre d'accéder en streaming (sans possibilité de téléchargement) à l'écoute en ligne de l'ensemble des collections enregistrées par des bénévoles. Un certificat médical est demandé lors de l'inscription.

PLUS D'INFOS
> www.bibliotheque-sonore-caen.fr



Silence, ça tourne !

Vidéastes amateurs, à vos caméscopes ! Le prochain Marathon du Court - organisé depuis 2005 à Caen la mer par La Petite Marchande de Films (ex-Atelier du film-court), le Radar-Normandie et le cinéma Lux - attend vos films, du 29 septembre au 1er octobre prochains. Les participants à ce concours, qui veut dynamiser et mettre en lumière la qualité de la création audiovisuelle régionale, ont 48h chrono pour réaliser un film de moins de 3 minutes sur un thème tiré au sort et souvent un peu « décalé ». Les vidéastes amateurs sont accompagnés techniquement et logistiquement. Une occasion unique qui permet à tous de tenter l'aventure d'une réalisation d'un court métrage. Caen la mer est le partenaire principal de l'évènement depuis sa création.

RENSEIGNEMENTS :
Romuald Poretti au 02 31 82 09 18
Site : www.radar-normandie.org
Courriel : petitemarchande@film-court.com

Caen la mer soutient la culture



Dans le cadre de sa compétence « culture et sport », Caen la mer renouvelle son soutien à quatre associations qui pilotent un projet culturel et assurent la gestion d'une structure majeure de l'agglomération. Ainsi, Caen la mer attribue, pour 2011, 458 480 € au cinéma Café des Images d'Hérouville-Saint-Clair, 320 000 € au cinéma Lux de Caen, 400 000 € à l'espace Jean Vilar d'Ifs et 176 000 € à la compagnie Théâtre du Champ Exquis de Blainville-sur-Orne.





Amedi Nacer, P.-d.g. de l'entreprise Thierry

Le goût du luxe

Il a une idée précise du luxe. Trois marques : Chanel, Hermès et Vuitton. Amedi Nacer, P.-d.g. de l'entreprise Thierry, est l'un de ces artisans normands qui œuvrent pour la renommée de la France à l'international.

CARNET

• Expérience chez Essilor en tant qu'agent d'ordonnancement.
• En 1989, il entre chez Kenzo en tant qu'agent d'ordonnancement, puis il intègre LVMH où il gère la production des collections de prêt-à-porter Kenzo, Lacroix, Céline.
• En 2001, Hermès le débauche et lui confie la responsabilité de ses collections de prêt-à-porter femmes.
• En 2004, rachat de l'entreprise Thierry.

Amedi Nacer est un homme qui sait faire rêver les femmes. Chez lui, manteaux Chanel, vestes Hermès, cardigans Chloé... sont alignés sur les portants. « Nous sommes spécialisés dans les grosses pièces à manches », explique-t-il tout en faisant visiter ses ateliers, nouvellement construits sur Caen la mer dans la zone d'Objectif'Ifs. Encore un homme à la tête d'un atelier de couture !
S'il dirige effectivement une équipe de 90 femmes, il ne sait ni dessiner un vêtement, ni manier une machine à coudre. La mode, il y est arrivé un peu par hasard. Deug de droit en poche, il entre chez Essilor (verres progressifs) en tant qu'agent d'ordonnancement avant d'intégrer la maison Kenzo. « Pour moi, la mode ne devait être qu'un passage. Je me voyais plutôt chez Renault. » Il y est resté, par passion pour ce milieu. « C'est un monde où les gens travaillent intensément parce qu'ils adorent ce qu'ils font. Il y a une frénésie, un renouvellement perpétuel. Et même lorsque l'on pense que tout a été inventé dans la veste, eh bien non, certains trouvent encore le moyen de l'imaginer différemment. » Ce qui le fascine aujourd'hui ? Le savoir-faire de ses couturières ! « J'adore voir les rouleaux de tissus qui arrivent dans les ateliers pour en repartir sous forme de manteaux et de vestes. C'est un peu magique pour moi. »

Un pari sur l'avenir

Il comprend le potentiel des façonniers français en travaillant chez Hermès, où il est chargé de renforcer le pool de fabricants de la maison. « Si les Français ont toujours le leadership du luxe sur la scène internationale, c'est qu'ils continuent de fabriquer en France, explique-t-il. C'est là que sont les compétences, aujourd'hui détenues par les façonniers auxquels les créateurs sous-traitent toute leur production. » Il note que la Normandie est un véritable vivier. « Les Normands ont beaucoup investi sur la qualité dans les années 1990, tandis que la plupart de leurs confrères délocalisaient. »
Lorsque l'entreprise Thierry, qui travaille pour Hermès, lui propose de racheter la société, il saisit l'occasion. Depuis ses 14 ans, il rêve de devenir chef d'entreprise. Hermès le soutient. « C'était pour eux une façon de sécuriser leur approvisionnement. » Son profil rassure les clients et sa connaissance des réseaux lui permet d'orienter la fabrication essentiellement sur les marques de luxe. Il s'entoure judicieusement, analyse la société pour en connaître le potentiel et s'entretient personnellement avec l'ensemble des salariés pour sentir l'ambiance et les aspirations. Marqué par la gestion familiale des maisons Kenzo et Hermès et conscient que la réussite de son entreprise se trouve dans les doigts de ses couturières, il cherche à mener une politique de ressources humaines à la hauteur de ce qu'il a connu.
Entre goût de l'entreprenariat et protecteur du patrimoine français, Amedi Nacer se verrait bien dans quelques années reprendre d'autres entreprises du secteur pour former un petit groupe de 250 salariés. Un rêve de luxe ?

Passage de crise haut la main

En 2008-2009, la crise économique oblige Amedi Nacer à ouvrir un peu plus sa production au prêt-à-porter très haut de gamme (Céline, Thierry Mugler). « Avant 2008, on faisait près de 90% du chiffre d'affaires dans le luxe, contre seulement 40% au rachat en 2004. Aujourd'hui, nous sommes revenus à 70%. » Il revoit sa stratégie industrielle, pour ne pas impacter les résultats. Associée à un savoir-faire de qualité très haut de gamme en travaillant essentiellement pour Hermès, Chanel et Vuitton, l'entreprise Thierry séduit des clientes du prêt-à-porter haut de gamme. « Leur objectif est de monter en gamme, c'est pour ça qu'elles font appel à notre savoir-faire. » Aujourd'hui, il continue d'embaucher.